

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 08 Juin 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°142 ■

Chronique Eco

Les guerres économiques à venir :
Faut-il se préparer ?
Ou attendre et voir ?
Une question de Coûts-Avantages P 16

AGRICULTURE SAHARIENNE

L'Italie investit dans le Sud algérien

La coopération économique entre l'Algérie et l'Italie s'intensifie et s'étend à d'autres domaines que l'énergie, notamment l'agriculture. L'Italie vient d'avoir une concession de 900 ha dans le Sud algérien, par le biais de Bonifiche Ferraresi (BF Spa). P 3

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA CYBERNÉTIQUE

Les directives du Président Tebboune

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce mercredi, la cérémonie d'ouverture du séminaire national sur la sécurité cybernétique, tenu au niveau du cercle national de l'Armée nationale populaire (ANP) à Béni-Messous à Alger. P 3

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Nécessité d'adapter la réglementation des changes

L'Algérie, qui vise l'augmentation crescendo des exportations hors hydrocarbures, est appelée à encourager l'investissement productif et faciliter l'acte d'exportation. En dépit, des avancées enregistrées dans ce domaine, des entraves persistent encore sur le terrain. P 5

OCDE

La croissance mondiale devrait être meilleure que prévue en 2023

L'OCDE a relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023. Elle table désormais sur +2,7%, soit 0,1 point de plus que précédemment. L'économie profite d'une accalmie sur le front de l'inflation et du redémarrage de l'économie chinoise. Néanmoins, l'institution estime que la route sera « longue » avant une reprise durable. P 11



Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، صح جيون

CATASTROPHES

L'Algérie œuvre à honorer ses engagements envers le Cadre de Sendai 2015

Des experts ont affirmé à Skikda que l'Algérie œuvre à mettre en œuvre ses engagements pris au titre du "Cadre de Sendai 2015 de réduction des risques de catastrophe" par l'enrichissement de son dispositif juridique.

"L'Algérie déploie de gros efforts pour adapter son système juridique au Cadre de Sendai 2015-2030 par l'introduction de plusieurs amendements à certaines lois liées aux risques majeurs", a indiqué Amina Amari, cadre au ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et représentante de l'Algérie au Bureau des Nations-Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR).

Intervenant au cours d'une rencontre de formation tenue au palais de la Culture Malek Chebel de Skikda sur "les modalités d'élaboration de stratégies locales de réduction des risques des catastrophes selon l'approche japonaise", la même cadre a rappelé que la loi 04-20 relative aux risques majeurs a été adoptée en 2004 après le séisme de Boumerdès (21 mars 2003), signalant que cette loi fait l'objet actuellement d'une révision au niveau du ministère de tutelle en vue de s'appuyer sur le cadre de Sendai en cas de catastrophe et de l'adapter aux cadres internationaux.

"D'importantes ressources financières ont été mobilisées par l'Algérie pour réduire les effets des catastrophes et indemniser les victimes", a assuré, de son côté, Amel Younés, cadre au même ministère, durant cette rencontre tenue en présence des walis de Skikda, de Souk Ahras et d'El TArf ainsi que de cadres des wilayas d'Annaba, Guelma et Constantine et de la représentante de l'agence japonaise GICA, Usami Satoko.

Mettant l'accent sur l'importance de la révision de loi sur les assurances pour réduire les charges financières supportées par l'Etat, elle a abordé la stratégie de réduction des risques d'inondations que font peser sur Skikda les deux oueds de Safsaf et Zeramna ainsi que ceux liés au séisme, la pollution marine, l'industrie et les feux de forêts. Le commandant Samir Fertas de la direction de la protection civile a exposé, lui, les huit étapes de la méthode japonaise de réduction des risques des catastrophes majeurs, relevant que le Cadre de Sendai vise en premier à élaborer des plans anticipés avant les catastrophes.

SÉCURITÉ SOCIALE

Impérative activation des guichets itinérants

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a mis l'accent sur l'importance d'activer les guichets itinérants de proximité en vue de rapprocher les services de sécurité sociale des citoyens des régions éloignées.

Par R E

Répondant aux préoccupations des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), mardi soir, lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, sur le projet de loi relatif à la retraite, le ministre a souligné l'impératif d'activer les guichets itinérants de proximité en vue de rapprocher les services de sécurité sociale des citoyens, notamment dans les

wilayas du Sud et les régions éloignées.

Le ministre a, par la même, rappelé les mesures et les procédures prises dans le cadre du système national de sécurité sociale, mettant en avant l'importance de ce système qui repose sur le principe de solidarité intergénérationnelle en matière de gestion des cotisations.

S'agissant de la prise en charge des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et d'insertion sociale des diplômés, M. Bentaleb a fait état de la confirmation de plus de 500.000 bénéficiaires dans les

postes d'emploi.

En ce qui concerne le projet de loi modifiant et complétant la loi N 83-12 relative à la retraite, M. Bentaleb a affirmé que la modification apportée à cette loi intervenait dans le cadre des efforts consentis par l'Etat dans le but d'"améliorer le pouvoir d'achat des citoyens", mais aussi de "protéger les catégories vulnérables à faible revenu parmi les retraités". Pour rappel, le personnel chargé de l'animation des guichets itinérants veillent à communiquer directement avec les citoyens en leur fournissant notamment des informations sur les services des

caisses de sécurité sociale, à l'instar de la Caisse nationale des assureurs sociaux des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et la Caisse nationale des retraites (CNR).

Ces guichets itinérants ont pour objectif de faire connaître les services électroniques disponibles en matière de sécurité sociale, visant à alléger les procédures administratives et faire éviter aux citoyens le déplacement notamment dans les régions éloignées, outre les procédures d'écoute sociale pour la prise en charge de leurs préoccupations.

UNIVERSITÉ

Orienter les étudiants vers le monde de l'entrepreneuriat

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé, avant-hier depuis Blida, que son ministère avait enregistré "une orientation remarquable" des étudiants universitaires vers le monde de l'entrepreneuriat pour créer des start-up et des micro-entreprises, notamment au regard du soutien et de l'accompagnement de l'Etat.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid à l'université "Saad Dahlab", le ministre a indiqué que "les étudiants universitaires" sont désormais plus intéressés par le monde de l'entrepreneuriat après leur graduation de l'université pour contribuer à la génération de richesses".

Il a salué l'intérêt des étudiants par le monde de l'entrepreneuriat et leur concentration sur la concrétisation de leur projets innovants à travers la création de micro-entreprises et start-up en vue de contribuer à la création d'emplois au niveau local et national, relevant que l'université "Saad Dahlab" compte près de 102 projets innovants qui peuvent être transformés en micro-entreprises et start-up.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a évoqué les efforts consentis en vue de relancer l'esprit d'entrepreneuriat aux universités et

l'encouragement des étudiants à créer leurs propres entreprises, notamment les projets innovants d'autant plus que de nombreuses idées et recherches menées par les chercheurs peuvent être concrétisées en start-up et micro-entreprises ce qui témoigne de "davantage de rapprochement de l'université du monde économique".

Il a indiqué que son département ministériel œuvrait à accompagner cette évolution qui s'opère au niveau des universités et pour soutenir les porteurs de projets par le financement et l'encadrement afin de créer leurs propres sociétés, d'autant que les projets qu'ils ont inspectés à l'université relèvent des technologies de pointe, tel que la fabrication de drones.

Dans ce cadre, les deux ministres ont inauguré, durant cette visite, la plateforme technologique des fuselages d'avions, la première du genre au niveau national, laquelle dispose d'un laboratoire de télécommunications, un autre pour les systèmes d'avions et un autre consacré aux systèmes de pilotage à distance.

Par la même occasion, les deux ministres ont assisté à une présentation de vol de deux drones fabriqués par des étudiants, des réalisations saluées par les ministres, en ce sens qu'elles "sont à même de libérer l'Algérie de la dépendance technologiques", a déclaré M. Mahdi Oualid.

Durant cette visite, les deux ministres ont supervisé l'inauguration de plu-

sieurs nouveaux espaces scientifiques que l'université vient d'acquérir, à l'instar des maisons d'intelligence artificielle et du centre d'appui à la technologie et à l'innovation, et un espace pour les start-up, outre la visite de certains structures pédagogiques et scientifiques.

R E.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le partenariat algéro-allemand approfondi

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a reçu mardi, au siège de son département ministériel, l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers, accompagnée d'une forte délégation. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont évoqué des sujets d'intérêt commun, et les perspectives de tenir des séances de dialogue pour approfondir le partenariat, notamment dans les domaines de l'environnement, du recyclage des déchets et des énergies renouvelables. Dans son intervention, l'ambassadrice a exprimé son intérêt pour la stratégie du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour attirer et inciter les jeunes à rejoindre les institutions de formation. De son côté, le ministre a exprimé sa volonté de travailler conjointement et en permanence avec la République fédérale d'Allemagne dans tous les domaines qui contribuent au développement du pays d'une part et à l'offre d'emplois d'autre part.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

AGRICULTURE SAHARIENNE

L'Italie investit dans le Sud algérien

La coopération économique entre l'Algérie et l'Italie s'intensifie et s'étend à d'autres domaines que l'énergie, notamment l'agriculture. L'Italie vient d'avoir une concession de 900 ha dans le Sud algérien, par le biais de Bonifiche Ferraresi (BF Spa).

L'entreprise italienne, dans un communiqué publié sur son site officiel, annonce que le directeur général, Federico Vecchioni, a signé les accords contraignants qui permettront à BF Algérie d'achever le processus de délivrance de la concession, pour la culture des zones sud-sahariennes du territoire, par le gouvernement algérien.

Par Réda Hadi

BF Algérie est le véhicule corporatif créé ad hoc en accord avec le partenaire algérien Benmalem Imed Ben Hocine (Copro Sud – premier acteur de la logistique algérienne) et qui sera contrôlé par BF.

Elle représente une étape supplémentaire du Groupe BF vers la concrétisation du projet de développement international, particulièrement orienté dans cette phase vers l'Afrique du Nord, selon la même source.

Les projets dans des contextes internationaux en cours ou en développement pourront compter à la fois sur les compétences et le savoir-faire du Groupe BF et de ses partenaires stratégiques, et – comme dans ce cas – sur le soutien de partenaires locaux actifs dans des secteurs spécifiques, par exemple dans celui de la logistique, fonctionnel à la réussite des projets agro-industriels sur de nouveaux marchés pour le Groupe BF.

Selon la même source, « la naissance de BF Algérie représente l'étape fondamentale pour lancer des projets sur le territoire algérien, créant les bases d'une présence durable et rentable que nous entendons développer sous une forme territoriale encore plus étendue ».

« Avec la signature des accords contraignants en Algérie, qui a eu lieu conjointement avec la mission du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Francesco Lollobrigida, BF pourra s'engager à améliorer les conditions de production, de travail et de vie des peuples

proches de nous », précise l'entreprise dans le même communiqué. L'Algérie qui s'est fixée comme but, d'assurer sa sécurité alimentaire, met tout en œuvre pour y arriver. L'Algérie et l'Italie se sont engagées à redoubler d'efforts pour accentuer leurs coopérations, et l'agriculture en est un secteur, privilégié. Autrement dit, le Sud algérien est une vraie pépite d'Or, et cette région est considérée, comme le futur El Dorado et futur grenier de l'Afrique.

Pour autant, l'attribution de cette concession au vu de sa superficie quelque peu, des écologistes et des ingénieurs agronomes se disent inquiets, pour la diversité faunique et les perturbations environnementales que peut engendrer l'agriculture intensive.

Des agronomes précisent qu'avec cette superficie, il ne peut s'agir que de culture intensive.

Or selon eux, la culture intensive mal utilisée a aussi ses travers. En effet, prendre en compte les besoins alimentaires nationaux tout en limitant l'impact sur l'environnement et la nature : tel est l'enjeu de l'agriculture aujourd'hui.

Or, si l'agriculture productiviste permet de répondre aux besoins de rentabilité, afin de fournir la nourriture nécessaire à l'ensemble de la population, elle induit également de nombreuses conséquences écologiques.

Aussi, pour se nourrir sans dépendre d'autres pays, l'Algérie mise sur un système de production agricole intensive. Engrais, pesticides, machines, voire même OGM... Tout est bon pour maximiser les rendements et assurer une alimentation variée à tout le monde. Les prix deviennent de plus en plus avanta-

geux, et même les plus pauvres peuvent désormais s'offrir des produits jusque-là réservés aux plus riches, tels que la viande.

D'autres s'inquiètent de savoir d'où viendra la main d'œuvre

Effectivement, nos agriculteurs se plaignent du manque de main d'œuvre. Les jeunes se sont désintéressés de ce secteur, car jugé peu rentable et très contraignant. De plus, ces agronomes disent que nous avons opté pour un mode d'agriculture productiviste. Raison pour laquelle la main-d'œuvre agricole a fortement diminué.

De leur côté, les écologistes estiment que ce mode de culture, induit l'utilisation d'important moyens logistiques (tracteurs moissonneuses-batteuses) et leurs empreintes carbone.

La mécanisation de cette agriculture, oblige donc l'utilisation de machines qui permettent non seulement de semer, d'arroser les champs d'engrais chimiques, d'insecticides, d'herbicides, de fongicides, mais aussi de faucher et de moissonner. Ainsi, l'épandage, le fauchage et le moissonnage sont facilités.

Aussi, lorsqu'on a commencé à les utiliser, les produits phytosanitaires dégradent en effet la vie dans les sols, les rendant moins fertiles. Faut-il alors pour autant en rester au mode traditionnel ?

Assurément non disent des sources au ministère de l'Agriculture qui assurent que le volet a été pris en compte lors de l'élaboration du cahier de charges, et qu'il fait partie intégrante des préoccupations de ce partenariat.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA CYBERNÉTIQUE

Les directives du Président Tebboune

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé ce mercredi la cérémonie d'ouverture du séminaire national sur la sécurité cybernétique, tenu au niveau du cercle national de l'Armée nationale populaire (ANP) à Béni-Messous à Alger.

Placé sous le thème : « Stratégie nationale de sécurité cybernétique : pour une Algérie cyber-résiliente », ce séminaire a été organisé par le ministère de la Défense nationale. Dans son allocution d'ouverture, le Président Tebboune a affirmé que « les exigences de la sécurité nationale avec ses dimensions politique, militaire, économique, sociétale, voire technologique, requièrent le développement d'une stratégie nationale inclusive dans le domaine du numérique ». Une stratégie, a-t-il souligné, devant « allier prospective et prévention des

menaces et des vulnérabilités dans le cyberspace, et la protection des systèmes et des données, ainsi que la promotion d'une culture numérique citoyenne et nationale reposant sur la sensibilisation continue et la veille stratégique dans toutes les institutions ». Relevant que « l'importance de la sécurité cybernétique s'accroît parallèlement à l'orientation consciente et ambitieuse de l'Etat à opérer un saut qualitatif en matière de gestion des affaires publiques à travers le développement d'une stratégie réfléchie de numérisation », le président de la République a indiqué que « c'est, là, un choix rationnel et souverain qui émane de notre conviction collective que la réalisation de l'élan de développement escompté est tributaire de la rationalisation de la gouvernance, de l'amélioration de la qualité de performance

des institutions, la valorisation des capacités et la mobilisation de toutes les ressources permettant de hisser l'Algérie nouvelle au rang des pays développés ». « La numérisation est un enjeu majeur pour la moralisation des affaires publiques, la lutte contre la corruption et le développement d'un nouveau système de gouvernance visant à servir le pays et les citoyens et à réaliser l'intérêt général », a-t-il souligné. Au terme de son allocution, le président de la République a appelé les différents intervenants à « faire montre de responsabilité et d'esprit d'entraide dans ce domaine sensible et délicat qui exige davantage d'efforts, chacun en ce qui le concerne, pour contribuer à la sécurisation des systèmes d'information nationaux ». Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Chef d'Etat-Major de

l'ANP, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a félicité le président de la République « pour la grande victoire diplomatique réalisée par l'Algérie, élue avec une majorité écrasante en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité onusien ». Le Général d'Armée a affirmé que « l'Algérie est parfaitement consciente de l'importance de la sécurité cybernétique, devenue une nécessité impérieuse pour faire face à toutes les menaces ciblant les systèmes sensibles et vitaux de l'Etat ». Il a salué en outre « l'intérêt accordé par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la mission de préservation de la sécurité des systèmes d'information nationaux tant publics que privés ».

R N

RECENSEMENT DES DÉGÂTS LIÉS AUX INONDATIONS

Le ministère de l'Agriculture installe une cellule de veille

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, hier, dans un communiqué, la mise en place d'une cellule de veille pour recenser les dégâts liés aux dernières inondations. « Le ministère a mis en place une cellule de veille juste après les dernières inondations pour recenser les dégâts », précise le communiqué, soulignant « prendre les mesures nécessaires pour évaluer les dégâts liés aux dernières intempéries, par les comités locaux, au niveau de toutes les wilayas concernées ». Le ministère a rappelé avoir « dépêché une commission ministérielle en mission spéciale dans la wilaya de Skikda, dirigée par l'inspecteur général du ministère, pour évaluer tous les dégâts engendrés par les fortes précipitations ». « Toutes les mesures seront prises pour la réhabilitation et l'indemnisation des sinistrés dans les plus brefs délais, dans le but de préserver les capacités de production agricoles et animalières ». Le ministère a également mobilisé tous les moyens nécessaires pour aider « dans les meilleurs délais », les agriculteurs et les éleveurs touchés par les récentes inondations et leur permettre de reprendre leurs activités dans de bonnes conditions, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. « Sur instructions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, les comités locaux chargés de recenser les dégâts causés par les récentes intempéries, œuvrent à l'évaluation des cas signalés au niveau des wilayas », selon le communiqué. « Tous les moyens sont mobilisés pour soutenir, dans les meilleurs délais, les agriculteurs et les éleveurs touchés par les récentes inondations afin de leur permettre de reprendre leurs activités dans de bonnes conditions », conclut le communiqué.

R E.

INSTITUT ALGÉRIEN DES HAUTES ETUDES FINANCIÈRES

Sortie de la 1^{ère} promotion du master en monétique et transactions sécurisées

L'Institut algérien des hautes études financières (IAHEF), a annoncé mercredi dans un communiqué, la sortie de la première promotion, d'une trentaine de cadres, du master en monétique et transactions sécurisées.

Cette promotion, dont les soutenances des travaux de fin d'études se dérouleront le samedi prochain au siège de l'institut, a bénéficié d'une formation spécialisée de deux ans dans la monétique et les transactions sécurisées, et dont le contenu a porté sur tous les aspects aussi bien théorique que pratique, a indiqué l'Institut, ajoutant qu'elle "se veut être la première formation dans ce domaine en Algérie".

L'objectif de ce Master est "de former des cadres de banques et établissements financiers pour devenir des spécialistes capables d'analyser, de mettre en place, de développer et de sécuriser l'ensemble des systèmes de transactions monétaires en offrant des produits et services bancaires innovants afin de répondre aux attentes croissantes des clients en matière de service financier numérique dans le cadre du développement de l'inclusion financière", a-t-on souligné.

L'IAHEF, les banques et les établissements financiers, ainsi que le Gie Monétique, ont collaboré, pour la mise en œuvre de cette formation avec l'appui pédagogique de l'Ecole nationale supérieure de Caen en France, considérée comme étant "la meilleure" dans la formation dans le domaine de la monétique, a-t-on fait savoir.

A ce titre, plusieurs banques et établissements financiers en l'occurrence: BADR, BEA, BDL, CPA, Cnep-Banque, Société Générale Algérie, Salam Banque, ainsi qu'Algérie Poste, n'ont pas manqué de faire bénéficier leurs cadres de cette formation. En raison de "la réussite de cette formation, l'IAHEF envisage d'organiser d'autres sessions dans cette spécialité", lit-on dans le même texte. L'IAHEF est l'un des plus grands instituts en Algérie, spécialisé dans la formation des cadres de banques et établissements financiers dans les différents domaines notamment la finance.

Facilitation des procédures douanières et assurer le bon accueil dans les postes frontaliers

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a mis l'accent, mardi à Alger, sur la nécessité de faciliter les procédures douanières et d'assurer le bon accueil des voyageurs au niveau des postes frontaliers, relevant que le nouveau système informatique en cours d'élaboration pour numériser les activités douanières apportera davantage de facilitations à la majorité des transactions douanières. Cela est intervenu lors d'une visite d'inspection du ministre aux services de la Direction générale des Douanes à l'aéroport Houari Boumediene en présence du directeur général de ce corps, Noureddine Khaldi.

Lors d'une tournée d'inspection à l'aéroport ouest de l'aéroport qui constitue le point principal d'entrée et de sortie de voyageurs et marchandises, M. Faïd a appelé tous les services à "coopérer avec les services des Douanes dans le cadre d'une démarche de partage en vue de faciliter et rationaliser les procédures douanières".

Le ministre a relevé l'importance du bon accueil et la rapidité des prestations de transactions douanières en vue de garantir "le bon fonctionnement" de la saison estivale.

Le ministre qui écoutait des explications sur le bureau de déclaration de devises au niveau de l'aéroport, M. Faïd a mis l'accent sur l'importance de la lutte contre les crimes liés au change.

Le ministre a relevé que le nouveau système informatique en cours pour numériser la majorité des activités douanières "devra opérer une révolution dans le secteur des Douanes dans les mois à venir".

M. Faïd s'est également enquis de certaines opérations réalisées par les services des Douanes cette semaine à l'aéroport dont la saisie de 1.500 boîtes de produits pharmaceutiques dans les valises d'un voyageur arrivé de l'aéroport d'Istanbul (Turquie).

Les Services des Douanes ont réussi également à saisir 800 boîtes de produits parapharmaceutiques dans les bagages d'un voyageur en provenance de Dubaï (Emirats Arabes Unies), ainsi que d'autres opérations soldées par la saisie de quantités considérables de produits de cosmétique, de parfums, de portables, de cigarettes, du lait pour enfant et des produits subventionnés (lait en poudre). La liste des objets saisis englobe, également, des caméras de surveillance, des drones professionnels, un détecteur de métaux, des fusils de pêche, des fusils artisanaux et des menottes.

Dans ce cadre, le ministre a profité de l'occasion pour saluer "le professionnalisme et l'engagement des agents des douanes", en ce sens qu'ils contribuent à la préservation des intérêts économiques du pays et à la protection des citoyens vis-à-vis des produits de contrebande. Au terme de la visite, M. Faïd a visité la zone de fret de l'aéroport, où il s'est enquis des conditions de travail au niveau de ce service, affirmant la prise de "mesures urgentes" pour changer son emplacement et assurer ainsi les meilleures conditions aux services des douanes pour accomplir leurs missions.

Pour sa part, M. Khelladi a insisté, dans une déclaration à la presse, en marge de la visite, sur la disponibilité entière de tous les cadres pour le bien-être des voyageurs, relevant que le nouveau système informatique offre plus de facilité sur tous les plans, et joue un rôle important dans la préservation des biens du Trésor public.

ASSURANCES ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Créer un fonds d'investissement commun de 26 milliards DA

Dans une analyse, réalisée par le cabinet « Finabi », sur la contribution des compagnies d'assurances dans le financement de l'économie, le secteur assurantiel a les capacités financières de créer un fond d'investissement de 26 milliards de DA pour financer l'économie réelle.

Synthèse S R.

Le président du cabinet Finabi, Chabane Assad, s'est dit «surpris» par «la solvabilité du secteur et la structure des actifs admis pour couvrir les engagements réglementés qui regroupent l'assurance directe et indirecte».

En réalisant le diagnostic financier du secteur assurantiel de l'année 2021 en Algérie, «nous avons été surpris par la solvabilité de ce dernier et la structure des actifs admis pour couvrir les engagements réglementés (assurance directe et indirecte)».

En termes de chiffres, Chabane Assad suggère de «ramener le ratio des valeurs de l'Etat à 66% et le ratio de valeurs mobilières à 20%». Le résultat est que «les compagnies auraient pu transférer 26 milliards de DA vers le portefeuille valeurs mobilières».

Ces dernières seront utilisées pour «alimenter un fonds d'investissement commun destiné au financement des

investissements, avec un effet levier de 100 milliards si on mixe ces ressources avec le crédit bancaire».

Pour les perspectives, M. Assad estime que «la situation en 2023 n'a pas changé, donc leur recommandation est applicable à la structure des actifs actuels».

Plus explicite, le fondateur du cabinet Finabi conseil relève que «la marge de solvabilité couvre 92% des provisions techniques, alors que la norme minimale est de 15%. Six fois l'exigence légale». Selon la réglementation, souligne-t-il, les engagements réglementés des sociétés d'assurances «sont constitués par les provisions techniques et les provisions réglementées. Ils doivent faire l'objet, au niveau du bilan, d'une représentation équivalente».

Une équivalence qui sera assurée par «les valeurs d'Etat à hauteur de 50% au minimum des engagements réglementés ; Les valeurs mobilières (actions et bons de trésor à court terme) à hauteur maximale de 20% des engagements réglementés». Le re-

liquat des engagements réglementés, lui, «peut être représenté par des actifs immobiliers ou des dépôts à terme».

Le même responsable indique que les engagements réglementés fin 2021 «ont été de 257 milliards de DA».

La structure des actifs représentatifs est constituée des valeurs de l'Etat qui étaient de 195,5 milliards de DA (76% des engagements réglementés, 26% au-dessus de la norme) alors que les valeurs mobilières sont seulement de 25,5 milliards de DZD (à peine 10% alors que le secteur peut atteindre un taux de 20%!)). La source de notre recommandation, explique le fondateur du cabinet Finabi, «est que la répartition constatée (76% en valeurs de l'Etat jugée excessive et 10% sous forme de valeurs mobilières jugée insuffisante) n'est pas optimale, car les compagnies d'assurances ne participent pas d'une manière active au financement de l'économie».

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Appel à la promotion de partenariats africains fructueux

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lors de sa participation à la 22e édition du forum pharmaceutique internationale (FPI) tenue à Dakar (Sénégal), à l'impérative promotion de partenariats africains fructueux à travers l'implication des opérateurs économiques, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie d'ouverture de la 22e édition du FPI à Dakar, tenue vendredi dernier, le ministre a affirmé que son département ministériel «œuvre à l'établissement d'un partenariat exceptionnel, global et ouvert sur le continent africain, à travers lequel elle tend à créer l'investissement, à développer les capacités de production et à préserver les

postes d'emploi», précise le communiqué.

Compte tenu du caractère stratégique, le secteur de la production pharmaceutique œuvre à «établir un partenariat africain fructueux basé essentiellement sur la coopération technique et économique à travers l'implication des différents opérateurs pharmaceutiques», ajoute-t-on de même source. A ce propos, M. Aoun a fait état de «près de 196 unités de production pharmaceutique, et aspire à créer davantage de développement et d'expansion dans le cadre de l'intégration sous régionale et continentale».

Le ministre a appelé à "l'adoption d'une approche consensuelle et continentale entre les différents pays africains permettant de développer l'industrie pharmaceutique

dans le continent, et ce, à travers l'adoption de plusieurs démarches, à l'instar de la création de pôles industriels régionaux spécialisés en fonction de la gamme des produits en vue d'améliorer l'exploitation du tissu industriel africain.

Il s'agit également du développement commun des médicaments entre les différents producteurs, particulièrement les médicaments destinés au traitement des maladies qui touchent le continent, en accordant la priorité à la production africaine afin de couvrir les besoins des marchés pharmaceutiques africains».

Dans son intervention, le président du Sénégal, Macky Sall a affirmé la nécessité de développer des projets communs entre les entreprises pharmaceutiques du

continent.

En visitant le stand de l'Algérie à l'exposition, M. Macky Sall a estimé que "la production pharmaceutique de l'Algérie est en progrès et en développement", appelant les entreprises algériennes à établir des partenariats avec leurs partenaires sénégalaises et les pays de l'Afrique subsaharienne", ajoute la même source.

La 22e édition du FPI a vu la présence du président sénégalais, de la ministre sénégalaise de la Santé et de l'Action sociale, Marie Ngom Ndiaye, outre des acteurs pharmaceutiques et des représentants d'organismes, d'institutions gouvernementales et d'organisations issus de tous les pays participant à l'évènement.

PÉTROLE

Le Brent enregistre une petite hausse

Les prix du pétrole montaient légèrement mercredi, les réductions supplémentaires de production annoncées par l'Arabie saoudite se voyant déjà presque compensées par des données économiques décevantes venant de Chine, même si les prix restent sous pression.

Vers 09H45 GMT (11H45 HEC), le baril de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,37% à 76,57 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en juillet, gagnait 0,42% à 72,04 dollars. Les importantes réductions de production de pétrole saoudiennes sont en concurrence avec les "inquiétudes concernant l'état de l'économie mondiale", commente Stephen Brennock, analyste chez PVM Energy.

Les exportations de la Chine, où la reprise est fragile, ont plongé en mai, pour la première fois depuis février. Les importations sont aussi restées à la peine. Ces données, moins bonnes que les anticipations des analystes, modéraient les cours après l'annonce dimanche par

l'Arabie saoudite d'une nouvelle coupe sa production à compter de juillet, à l'issue d'une réunion à Vienne de l'Opep+ (les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs dix alliés conduits par la Russie). L'annonce saoudienne "a entraîné l'une des plus courtes remontées des prix de ces dernières années", fait remarquer M. Brennock. Les prix sont même retombés à des niveaux inférieurs de ceux précédant la réunion de l'Opep+. "Le pétrole reste sous pression après la réduction saoudienne", souligne cependant Craig Erlam, d'Oanda. "Le marché pétrolier est sur le point de connaître une pénurie massive", met en garde Stephen Brennock, qui rappelle qu'avec les réductions supplémentaires opérées par l'Arabie saoudite, le déficit du marché devrait se creuser à plus de 3 millions de barils par jour en juillet.

De quoi créer un "resserrement substantiel du marché au deuxième semestre de l'année 2023", selon les analystes de DNB, ce qui pourrait alors pousser les prix à un niveau tel qu'ils pourraient

"mettre en danger la demande mondiale" et "forcer le cartel à revenir sur certaines des réductions à la fin de l'été ou à l'automne".

Les investisseurs attendent également la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 2 juin. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut avaient baissé d'environ 1,71 million de barils la semaine dernière, et que ceux d'essence avaient augmenté d'environ 2,42 millions de barils. Les données de l'API sont réputées toutefois moins fiables que celles de l'EIA. Les analystes tablent sur une hausse de 1,5 million de barils des réserves commerciales de brut, et d'un million de barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Agence

PROMOTION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Nécessité d'adapter la réglementation des changes

L'Algérie, qui vise l'augmentation crescendo des exportations hors hydrocarbures, est appelée à encourager l'investissement productif et faciliter l'acte d'exportation. En dépit des avancées enregistrées dans ce domaine, des entraves persistent encore sur le terrain.

Par Sirine R

S aluant les efforts consentis par le gouvernement pour booster les exportations hors hydrocarbures, l'ex-président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri a réitéré son appel pour l'adaptation du cadre réglementaire régissant le commerce extérieur. Pour lui, la réglementation des changes est un véritable obstacle pour l'exportateur. Il faut, recommande-t-il, le mettre au même niveau des standards internationaux.

Bey Nasri, qui s'exprimait hier au forum d'El Moudjahid, a indiqué que « pour l'exportation des produits pharmaceutiques et des appareils électroménagers, les producteurs doivent avoir des bureaux de liaisons dans les pays cibles. Une chose que la réglementation actuelle ne le permet pas !, déplore-t-il. Le chef de l'Etat a donné, rappelle l'intervenant, des orientations pour y remédier à cette situation, mais les choses ne sont pas encore visible sur le terrain.

Au passage, l'expert a salué les mesures prises pour la constitution d'un réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment dans les pays africains et le renforcement de la logistique par l'ouverture de lignes maritimes.

En outre, Ali Bey Nasri a plaidé pour la mise en place d'une vision d'exportation à long terme. En effet, les investissements doivent être orientés vers les secteurs porteurs et créateurs de richesses et de valeur ajoutée, garantissant la valorisation de nos richesses primaires en local, à l'instar des mines (le phosphate) le gaz et autres produits agricoles.

Il a ainsi appelé à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'exportation (SNE). Finalisée depuis 3 ans

maintenant, cette stratégie élaborée par la participation des différents ministères, des experts et 500 exportateurs ne voit pas toujours le jour ? « Nous attendons avec impatience pour l'application de la SNE qui va booster nos exportations », dira-t-il. Questionné sur la possibilité d'atteindre l'objectif fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir la réalisation de 13 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures, Ali Bey Nasri s'est montré prudent, en affirmant que ce montant reste un objectif. «Selon les données actuelles, il est difficile de le réaliser pour la raison suivante : quant les prix du pétrole baissent, nos exportations HH baissent également, puisque les produits exportés sont à 80% des dérivés du pétrole. Pour moi, je table sur la réalisation de 80% des 13 milliards de dollars fixé par le président de la République, si on intègre bien sûr les services, représentant quelque 3 milliards de dollars», souligne-t-il.

Plaidoyer pour l'instauration de licences d'exportation

Appelant à l'exploitation de toutes les opportunités offertes, Ali Bey Nasri a plaidé pour l'instauration de licences d'exportation notamment pour les produits alimentaires de large consommation. Pour lui, la mise en place d'un tel système garantira une meilleure gestion du marché et limitera surtout la contrebande. Actuellement, et en dépit de l'interdiction de l'exportation du sucre, huile et pâtes alimentaires, ces derniers continuent d'être commercialisés dans les pays voisins (Tunisie, Libye, Niger, Mali et Mauritanie).

L'expert a appelé à la lever de l'interdiction de l'exportation de ces produits, en vigueur depuis 2022. «Nous devons exploiter toutes les filières susceptibles d'apporter un plus

au moins d'un dollar. Des investissements colossaux ont été consentis dans l'industrie agroalimentaire (la transformation), dont les capacités de production ne sont qu'à peine exploitées. C'est une perte pour l'économie nationale et en particulier pour les entreprises », affirme-t-il.

Au passage, il a cité l'exemple du sucre qui avait rapporté quelque 400 millions de dollars/an. Au lieu d'interdire l'exportation de ce produit, l'Etat accordera une licence d'importation en lui limitant la quantité à exporter, dont le prix ne sera pas subventionné.

La numérisation permis de gérer ce genre de situation, dira-t-il. Même chose pour les pâtes alimentaires. L'octroi de l'exclusivité d'achat et de la vente des céréales et légumineuses pour l'OACI facilitera la mise en place de licences d'exportation.

«Il est facile de séparer entre les quantités destinées pour le marché local et celles à l'export, dont le prix ne sera pas subventionné », détaille-t-il. Pour l'expert en commerce extérieur, ces produits de large consommation peuvent nous rapporter entre 600 à 800 millions de dollars/an. En clair, l'Algérie qui vise la diversification de son économie est appelée à activer tous les secteurs d'activités afin de garantir une exploitation optimale de nos ressources et capacités de production.

Pour illustrer ses propos, l'intervenant a cité l'exemple de la Chine qui exporte pour 3000 milliards de dollars et importe pour 2500 milliards de dollars, soit un excédent de 500 milliards de dollars/an. Donc « on ne doit pas avoir peur de l'importation. Nous devons investir dans la sous-traitance, en produisant des produits, à travers la transformation de matières premières importées, pour d'autres pays. Ceci permettra de créer de la valeur ajoutée et des emplois dans notre pays », recommande-t-il.

ASSURANCES

La CAAR célèbre jeudi son 60ème anniversaire

La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) célébrera, ce jeudi, son 60ème anniversaire, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué, affirmant sa détermination à continuer à déployer tous ses moyens afin d'améliorer ses prestations.

«Le 08 juin 2023, nous fêtons le 60ème anniversaire de la CAAR, marquant ainsi 60 ans au service du citoyen et de l'économie algérienne», a indiqué la compagnie dans son communiqué, rappelant que la CAAR, "doyenne des compagnies d'assurance", a été créée au lendemain de l'indépendance, dans le cadre du recouvrement de la souveraineté nationale.

La CAAR avait pour mission de superviser les opérations d'assurances pratiquées par les sociétés étrangères en Algérie à travers le mécanisme de la cession légale, rappelle le document.

La CAAR a mis l'accent dans son communiqué sur «le contexte difficile, marqué par le départ vindicatif des compagnies d'assurances étrangères», dans lequel les jeunes cadres de la compagnie ont fait leurs débuts, précisant qu'ils étaient «animés d'une volonté infaillible et d'un amour de la patrie sans bornes», ce qui leur a permis de relever le défi en mettant en place «les pierres angulaires de cette société ancestrale».

Après avoir été autorisée à pratiquer les opérations d'assurance, la CAAR est devenue spécialiste en Risques Industriels, et a développé un large panel de produits «novateurs» pour répondre aux attentes et besoins de sa clientèle, est-il expliqué dans le document.

Ayant participé activement dans le développement de l'Algérie post-indépendante, la CAAR «a effectivement réaffirmé son rôle majeur dans l'accompagnement du marché dans ses différentes phases de restructuration», ajoute la même source, affirmant qu'«aujourd'hui, l'objectif du management de la CAAR est de consolider ce glorieux parcours de la Compagnie, en continuant à servir le client et à accompagner l'évolution des besoins de ses partenaires et apportant ainsi les solutions appropriées chaque fois que le besoin s'exprime».

La compagnie n'a pas manqué, en cette occasion particulière qui marque son 60ème anniversaire, «de réitérer ses remerciements et engagements indéfectibles envers ses clients et partenaires, pour aligner ses prestations au niveau de leurs attentes».

«Riche de son parcours singulier, de ses compétences et culture d'entreprise distinctive, la CAAR continuera à mobiliser ses moyens, pour une prestation sans cesse améliorée», conclut le communiqué.

R. E.

STATUT DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

Sept domaines d'activité éligibles

La liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur comprend sept domaines d'activités exercées à titre individuel, fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) N37 dans lequel deux autres textes portant sur l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur ainsi que la carte de l'auto-entrepreneur ont été publiés.

Il s'agit du décret exécutif n 23-197, signé le 25 mai dernier par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, fixant la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur.

En vertu de ce décret, la liste des activités est organisée en sept (7) domaines d'activités, qui comprend le domaine du conseil, l'expertise et de la formation, le secteur des services numériques et activités connexes, les pres-

tations à domicile, les services à la personne, les services de loisirs et de récréation, les services aux entreprises, ainsi que les services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Sont exclues de la liste de ces activités, les professions libérales, les professions et les activités réglementées et artisanales, est-il mentionné dans ce texte qui précise que pour chaque activité, un code numérique est attribué. Ainsi, la personne effectuant son inscription au registre national de l'auto-entrepreneur est tenue d'utiliser, obligatoirement, la liste des activités de référence, stipule le décret ajoutant que cette liste est fixée et mise à jour par arrêté du ministre chargé des start-up après avis du comité des activités de l'auto-entrepreneur.

Le comité chargé des activités de l'auto-entrepreneur est présidé par le ministre chargé des start-up ou son

représentant et compte parmi ses membres des représentants de plusieurs départements ministériels et deux experts du domaine de l'entrepreneuriat et en nouvelles technologies et en numérisation.

La personne intéressée par le statut de l'auto-entrepreneur, de nationalité algérienne ou un étranger résidant, est soumise à effectuer une inscription au registre national de l'auto-entrepreneur, tenu par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, un registre interopérable avec les autres institutions concernées, notamment les services fiscaux et l'organisme de la sécurité sociale des non-salariés. Après acceptation de son inscription, il est délivré à l'auto-entrepreneur une carte d'auto-entrepreneur portant un numéro d'immatriculation "national et unique".

S'agissant de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur, désignée sous le sigle

"ANAE" par le décret exécutif n 23-196 du 25 mai 2023, elle est chargée, notamment de mettre en place le registre national de l'auto-entrepreneur, d'accompagner et de suivre les activités de l'auto-entrepreneur, ainsi que de délivrer la carte de l'auto-entrepreneur valable pour une durée de 5 ans et dont le modèle a été fixé par le décret exécutif n23-198. Ces décrets exécutifs viennent en application de la Loi portant statut de l'auto-entrepreneur, adoptée en décembre dernier par le parlement et signée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette loi vise à organiser les nouvelles activités apparues avec l'émergence de l'économie de la connaissance et du numérique qui ne sont régies par aucun cadre légal.

R. E.

ANNABA

Le Wali en visite à Drâa Errich

Lors de sa visite avant-hier, à la nouvelle ville Benmostefa Benouada (ex-Drâa Errich), le wali d'Annaba s'est montré très déçu face au « laisser-aller et laisser-faire » en matière de respect des façades des immeubles appartenant à l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL). Lesdits bâtiments sont complètement dégradés, donnant au site une image très terne. Après avoir insisté sur l'application stricte des règles claires et simples, stipulant que tous les éléments en façade doivent être en harmonie avec l'architecture des immeubles, Djamel Eddine Berimi a décidé de mettre un terme à une situation catastrophique qui risque de se généraliser : l'installation anarchique de paraboles et de climatiseurs. Le chef de l'exécutif a formellement interdit le placement de toute antenne parabolique ou de climatiseur sur les façades des immeubles. Selon lui, il est temps de mettre fin à ce « massacre », à travers la loi, pour éviter que ce nouveau pôle urbain ne se transforme en « cités-dortoirs ». De plus, selon les explications fournies au wali, les immeubles en question sont déjà équipés de la fibre optique à haut débit et de lignes encastrées de paraboles collectives. S'adressant aux responsables concernés, notamment le directeur régional de l'AADL et celui de « Gestimmo », le wali, en colère, a souligné : « Il faut mettre un terme à cette situation. On ne peut pas imaginer une ville connectée avec de telles violations. Il faut prendre en compte l'environnement naturel et social qui constitue le cadre de vie des habitants, favorisant le développement des activités et l'épanouissement de chacun. On ne peut pas sacrifier l'environnement pour le petit confort de quelques personnes ».

MILA / SIDI MEROUANE
ET AIN EL BEIDA HRICH

Deux polycliniques en renfort

Les deux communes de Sidi Merouane et d'Ain El Beida Hrich seront bientôt équipées de polycliniques. Les deux structures médicales sont inscrites au titre du programme de l'année 2023, selon le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Mila. Selon cette source, l'étude technique de faisabilité des deux projets est achevée et l'opération de lancement des travaux de réalisation est actuellement en phase des procédures administratives. Le programme du secteur pour l'année en cours comprend également la réhabilitation de huit polycliniques dégradées et l'équipement en scanners des hôpitaux des villes de Ferdjioua, de Chelghoum Laid et d'Oued Athmania. A signaler que les huit polycliniques concernées par les travaux de réhabilitation envisagés sont localisées dans les communes de Hamala, Chigara, Bainan (deux unités), Tassala Lametaï, Minar Zaraza, Tadjenet et Mchira.

BATNA

Une récolte prévisionnelle de plus de 200.000 qx d'abricots

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna prévoit une production de plus de 200.000 quintaux d'abricots au titre de la saison agricole en cours, a indiqué, le responsable local du secteur, Mohamed-Ali Mouadaâ.

Le responsable a cependant fait savoir que les données préliminaires de la campagne de récolte, lancée il y a quelques jours, laissent présager une baisse de la production en raison des conditions climatiques défavorables, marquées, depuis le début de l'année, par une faible pluviométrie. La superficie réservée, cette année, à la production d'abricots est de l'ordre de 41.000 hectares (sur une surface totale de 42.000 ha), selon M. Mouadaâ qui a noté que de nombreux agriculteurs ont planté de nouveaux ar-

bres afin d'améliorer les rendements, tandis que d'autres, devant le déficit en eau, ont remplacé les abricotiers par des oliviers, plus résistants à la sécheresse. Le directeur des services agricoles a ajouté que des efforts sont actuellement déployés pour préserver et régénérer cette richesse dans la région, et soutenir l'arboriculture fruitière pour laquelle la wilaya de Batna est pionnière depuis des années dans le pays. Il a révélé, dans ce contexte, qu'une demande a été déposée auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural à l'effet d'inscrire de nouveaux projets au

cours de l'année 2023, notamment le forage de 200 puits artésiens collectifs, l'achèvement de 400 km de canaux pour l'irrigation et l'ouverture d'environ 400 km de pistes agricoles dans plusieurs communes de la wilaya. Pour rappel, la wilaya des Aurès avait réalisé, au terme de la campagne agricole 2021-2022, une production d'abricots de 525.733 quintaux. La commune d'Ouled Si Slimane arrive en tête en terme de production et de superficie affectée à cette culture, suivie de la commune de N'gaous.

UNIVERSITÉ SALAH BOUBNIDER CONSTANTINE 3

Lancement du projet « enfants ambassadeurs de l'environnement »

Un projet pilote intitulé « enfants ambassadeurs de l'environnement » a été lancé à l'université Salah Boubnider Constantine3, avec la participation de 35 élèves, a indiqué à l'APS M. Mourad Hamadouche, membre du Conseil exécutif de l'association africaine d'astronomie AFAS. L'initiative lancée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin de chaque année), par l'association « Sirius d'Astronomie » et l'Unité de recherche en médiation scientifique CERIST avec la participation de l'Assemblée populaire de wilaya APW, a ciblé 35 élèves issus de plusieurs collèges d'enseignement moyen CEM des différentes communes de la wilaya de Constantine, a souligné M. Hama-

douche. Selon le même responsable, représentant de l'Unité de recherche en médiation scientifique auprès du technopôle Colline Constantine de l'université Salah Boubnider, le projet « enfants ambassadeurs de l'environnement » initié à la lumière de la COP 27, Conférence des Nations unies sur les changements climatiques 2022, a pour objectif « d'initier les enfants sur les sciences de l'environnement et les différentes variations naturelles que connaît le monde aujourd'hui comme les changements climatiques et environnementaux ». L'activité, organisée sous forme de « master-class » (ateliers de formation), vise également « l'initiation des élèves sur les systèmes de l'environnement, et les outils logistiques et scientifiques (images et données satellitaires

entre autres) utilisés dans la maîtrise de la gestion des catastrophes naturelles notamment ». Les élèves participant à ce master class ont reçu également des initiations sur plusieurs concepts environnementaux comme le gaz à effet de serre et les événements climatiques extrêmes en plus de connaissances pratiques sur les technologies de télédétection pour préserver l'environnement, l'exploitation des programmes Google Earth web et Google Earth Engine en plus de cours sur comment analyser les images satellitaires et comment connaître le taux de pollution dans la ville. Selon M. Hamadouche, le projet « enfants ambassadeurs de l'environnement » fera l'objet d'un suivi permanent par l'association « Sirius d'Astronomie » et l'Unité de

recherche en médiation scientifique CERIST qui œuvreront à organiser d'autres éditions et s'emploieront de concert avec la Conservation locale des forêts à programmer des sorties de terrain au profit des élèves ciblés, aux différentes forêts de Constantine en vue de les initier sur la valeur de la biodiversité et l'importance de préserver l'environnement. Le master class dans sa première édition est encadré par des chercheurs universitaires, des représentants d'institutions scientifiques associations versées dans le domaine environnemental, selon M. Aissa Filali, de la Conservation des forêts de Constantine qui a mis l'accent sur l'importance de faire cultiver la culture environnementale parmi les jeunes générations notamment.

CONSTANTINE

Les surfaces à moissonner sont au nord

Une réunion de la commission de veille sur la santé botanique s'est tenue avant-hier, au siège de la direction des Services agricoles de la wilaya de Constantine. Sous la présidence de son directeur, elle a eu pour objectif d'examiner la situation des grandes récoltes et des légumineuses dans la wilaya. Suite aux récents bouleversements climatiques, marqués d'un côté par une faible pluviométrie et de fortes précipitations de l'autre, les sorties sur le terrain des commissions d'inspection aux daïras ont révélé que les surfaces à moissonner se situent

dans la partie septentrionale de la wilaya. Ceci concerne donc les communes de Zighoud Youcef et Didouche Mourad, ainsi que les localités d'El Méridj et Messine dans la commune d'El Khroub. Dans le même contexte, une deuxième réunion s'est tenue simultanément, réunissant les responsables des sections agricoles, ainsi que les chefs de service, les présidents des bureaux et les cadres de la direction. Sous la supervision du directeur, cette réunion a abordé plusieurs points liés à la saison agricole, notamment l'avancement des opérations d'inspection me-

nées par les commissions des daïras pour suivre la filière des céréales, ainsi que l'étude des dossiers concernant le programme de l'électricité rurale. Après avoir pris connaissance des exposés et des rapports sur la situation prévalant dans la wilaya, le directeur des Services agricoles, Brahim Latrache, a souligné dans ses interventions l'importance d'envoyer les informations relatives aux dommages causés par les récentes intempéries au cours de la période écoulée.

POLLUTION DU LITTORAL À ANNABA

Le Directeur de l'Environnement à contre-courant

Le wali d'Annaba, n'y est pas allé de main morte face à la grave situation environnementale causée par certaines entreprises, à l'image de Sider El-Hadjar et des filiales du groupe Asmidal (y compris Fertial), le long de la côte, dont la plus grande plage du littoral annabi, Sidi Salem, fermée aux estivants depuis plus de trois décennies. A la grande stupéfaction des élus, des directeurs de l'exécutif et des journalistes, le directeur de l'Environnement à Annaba, invité par le wali pour parler de la situation catastrophique du littoral de Sidi Salem, a tenté de « blanchir ces entreprises, qualifiées de grands pollueurs ». Il a affirmé : « Ces entreprises ne sont pas seulement non pol-

luantes, mais elles contribuent de manière efficace à la lutte contre la pollution en adoptant une approche d'amélioration continue, en mettant en œuvre les normes de Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE-2) et les meilleures pratiques applicables à leurs activités, conformément aux lois en vigueur ». Le même directeur a insisté : « Les eaux du bassin de la Seybouse, qui se jettent dans la côte de Sidi Salem, sont quotidiennement confrontées à de nombreux polluants industriels et urbains provenant des différentes villes ». Il est à noter que la population installée sur les deux rives de la Seybouse dépasse actuellement les deux millions d'habitants. Ces derniers sont répartis dans 72 communes,

dont 33 sont entièrement situées dans le bassin, ainsi que sept wilayas, à savoir Constantine, Skikda, Oum El Bouaghi, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk-Ahras. Une chose est certaine : la quasi-totalité des eaux usées de l'oued de la Seybouse, un bassin de 6.400 kilomètres carrés prenant sa source dans les hautes plaines de la région d'Ain Beida, se déverse dans la mer sans être traitée. Si les eaux industrielles déversées sur la plage Seybouse, par exemple par Fertial, sont propres, peut-on les utiliser pour l'irrigation des terres agricoles avoisinant le complexe ? Les affirmations du directeur de l'Environnement d'Annaba laissent penser que c'est possible.

Les innovations digitales seront au cœur de la réinvention de la santé

Les innovations digitales dans le domaine de la santé offrent de nombreuses opportunités pour améliorer les soins de santé, augmenter l'efficacité des traitements et favoriser l'autonomie des patients. Par Xavier Dalloz, consultant spécialisé dans les nouvelles technologies.

Par Xavier Dalloz

Nous n'avons encore rien vu! Au cours de la prochaine décennie, les soins de santé vont subir des changements technologiques majeurs. L'objectif est de fournir aux patients des services de santé personnalisés et surtout d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'industrie de la santé en automatisant et en numérisant tous les processus du système de santé. Ce changement radical implique la transformation numérique du système de santé avec l'intégration de nouvelles technologies de rupture : impression 3D, IoT, systèmes cyber-physiques (CPS), cybersécurité, cloud computing, blockchain, intelligence artificielle, machine learning, deep learning et big data.

Améliorer la prestation des soins de santé individuels

Ces outils de santé numériques promettent notamment d'accroître la capacité de détecter et de traiter efficacement les maladies et d'améliorer la prestation des soins de santé individuels. Les patients seront de plus en plus impliqués dans leurs soins de santé et au fur et à mesure qu'ils en apprendront davantage sur leur santé, ils voudront décider comment ils seront traités.

La principale caractéristique de la nouvelle vague d'innovations digitales est de permettre qu'un nombre d'appareils communiqueront entre eux. Ce qui va permettre dans le domaine de la santé : De surveiller la santé d'un patient ; De piloter le système de santé ; D'accélérer les opérations pour fournir de meilleurs soins aux patients ; D'améliorer l'expérience du patient et de personnaliser les soins médicaux et de simplifier les rendez-vous et les dossiers médicaux grâce à une unification et à une interopérabilité des plates-formes impliquées dans les systèmes de gestion de la santé.

Les patients auront les soins de santé là où ils se trouvent. Lorsqu'ils visiteront un établissement de santé, ils auront un guichet unique. Ils pourront, en même temps, voir un médecin, obtenir des tests effectués et recevoir des ordonnances. Les médecins, le personnel et les soignants s'attendent aussi à ce genre de service. Le temps de chacun est précieux et coûteux. L'élimination des tâches manuelles chronophages va leur permettre de se concentrer davantage sur les soins aux patients.

Réinvention de la santé

Voici quelques exemples qui sont au cœur de la réinvention de la santé : La télémédecine

La technologie mobile permettra aux médecins et aux spécialistes de communiquer à distance et de rester en contact où qu'ils se trouvent. L'intégration de solutions de santé entièrement virtuelles va augmenter la commodité pour les patients. Ils pourront accéder aux soins lorsqu'ils en ont besoin.

Avec la 5G, les prestataires de soins de santé pourront surveiller les patients à distance et recueillir des données en

temps réel.

La surveillance à distance des patients peut aussi être exploitée pour des soins préventifs.

Par exemple, la brosse à dent connectée montre non seulement quelle dent on se brosse, mais aussi exactement comment on brosse l'avant, le dessus et l'arrière de cette dent. On peut également voir la pression de brossage, le mouvement de brossage, la durée de brossage et l'endroit où on se brosse les dents. Un rapport peut être envoyé à son dentiste.

Les capteurs et technologies portables
L'objectif des capteurs et des technologies portables est d'améliorer les soins de santé, d'alléger la charge du personnel médical et de permettre aux patients d'être traités à domicile ou en dehors des hôpitaux.

Ils permettront notamment de surveiller divers domaines de la santé, du poids et des habitudes de sommeil à l'exercice et à la nourriture

Ils permettent aussi à l'utilisateur de prendre de meilleures décisions de santé basées sur des faits plutôt que de simplement compter les calories et les pas.

Plus généralement, les téléphones portables, les réseaux sociaux et les applications Internet offrent de nouvelles méthodes permettant aux patients de surveiller leur santé et d'accéder à des informations

L'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle permet d'analyser les énormes quantités de données qui proviennent du système de santé pour créer des bases de données de connaissances améliorant ainsi l'aide à la décision clinique

Grâce aux algorithmes ML/AI, le développement de médicaments peut être amélioré en faisant progresser la recherche chimique et biologique.

Le service de chatbots médicaux alimenté par l'IA peut fournir aux patients des réponses instantanées à bon nombre de leurs questions liées à la santé et guider les patients en cas de problème potentiel, leur évitant ainsi des déplacements inutiles chez le médecin et le centre de santé.

La combinaison de la robotique avec la vision artificielle est un domaine de la robotique au potentiel énorme dans le domaine de la santé.

Indicateurs vitaux de toute maladie L'Internet des objets

Les dispositifs IoT médicaux collectent des indicateurs vitaux de toute maladie et transmettent ces données aux cliniciens pour une surveillance en temps réel, tandis que les applications mobiles et les capteurs intelligents informent les individus des parties clés.

Les appareils IoT peuvent collecter, rapporter et analyser des données en temps réel, éliminant ainsi le besoin de conserver les données brutes.

L'Internet des objets (IoT) dans les soins de santé va surtout permettre l'interopérabilité, la connexion de machine à machine, le partage d'informations et la migration de données, qui contribuent à l'efficacité de la prestation des services de santé.

La réalité virtuelle (RV)

Les modèles virtuels donneront des informations détaillées sur les modèles d'utilisation, les points de dégradation, la capacité de charge de travail, les défauts, etc.

La RV va aussi permettre aux étudiants en médecine et aux professionnels d'effectuer des opérations complexes dans des environnements virtuels sans risque, rentables et plus réalistes.

Santé mobile (mHealth)

Les applications mobiles de santé permettront aux utilisateurs de surveiller leur condition physique, de suivre leurs données de santé, de recevoir des rappels pour prendre des médicaments et d'accéder à des conseils de santé personnalisés. Ces applications pourront également être utilisées pour la gestion des maladies chroniques, telles que le diabète, en permettant aux patients de surveiller et de gérer leurs symptômes de manière plus efficace.

Dossiers médicaux électroniques (DME)

Les DME permettront le stockage électronique des dossiers médicaux des patients, facilitant ainsi l'accès et le partage des informations médicales entre les professionnels de santé.

Les DME contribueront à réduire les erreurs médicales, à améliorer la coordination des soins et à faciliter la recherche médicale.

Un marché de 9,5 milliards de dollars

Selon Grand View Research, le marché de la réalité et de la réalité virtuelle dans le domaine de la santé devrait atteindre 9,5 milliards de dollars d'ici 2028.

L'edge computing fait référence à un ensemble de technologies qui rapprochent le stockage, le calcul et la mise en réseau de la source de production et de consommation de données, ce qui est utile dans les situations nécessitant des résultats rapides, telles que les soins intensifs.

La fabrication additive

Les imprimantes 3D peuvent produire des modèles anatomiques très précis et détaillés, aidant les chirurgiens à se préparer à des procédures complexes, à améliorer les résultats et à réduire les coûts. Les implants dentaires ont été l'une des premières utilisations médicalement approuvées de la technologie 3D.

La fabrication de dispositifs médicaux personnalisés - notamment des pinces, des pinces hémostatiques et des écarteurs - fait partie des utilisations médicales les plus courantes de l'impression 3D. Un avantage clé est que des modifications de conception précises peuvent être apportées rapidement en fonction des commentaires du chirurgien. La bioimpression de tissus va permettre la production à la demande de tissus corporels vivants, de vaisseaux sanguins, d'os et d'organes.

La numérisation 3D et les jumeaux numériques

La numérisation 3D fournit aux médecins une image précise de leurs patients. Ils peuvent voir le corps du patient avec cette technologie.

Les scanners 3D peuvent être portables et très rapides, ce qui signifie parfois la différence entre la vie et la mort pour les blessés.

La technologie du jumeau numérique fournira un aperçu inégalé des actifs et des soins de santé, permettant l'identification des goulots d'étranglement, la rationalisation des processus et le développement de produits médicaux innovants.

Profilier les patients/ Le Big Data

La quantité considérable de données recueillies par les gadgets médicaux permet de profiler les patients et de mieux comprendre leur anatomie.

Le Big Data peut être utilisée pour évaluer les besoins en médicaments, équipements et autres besoins en soins de santé. Le Big Data aide les secteurs de la santé dans de multiples aspects tels que la réduction des erreurs de médication, la réduction du temps d'attente, la réduction des coûts hospitaliers, l'amélioration de la qualité des services, une plus grande sécurité, un traitement personnalisé plus complet, etc.

Les drones

La livraison rapide de vaccins, de traitements et de fournitures au point d'infection pourrait mettre fin à des épidémies de maladies infectieuses potentiellement mortelles.

Les drones pourront transporter des médicaments et des fournitures aux patients recevant des soins à domicile plutôt qu'en milieu hospitalier.

La nanomédecine

Grâce aux nanotechnologies, les médicaments à haut potentiel de dangerosité, tels que les traitements chimiothérapeutiques anticancéreux, peuvent être administrés avec un niveau de sécurité plus élevé.

La nanotechnologie sera utilisée pour diagnostiquer et traiter les maladies, ou offrir un traitement plus rapide et abordable qui ne nécessiterait pas d'hospitalisation.

La cyber-sécurité

Les cybercriminels utilisent des logiciels malveillants et des rançongiciels pour détruire des appareils individuels, des serveurs ou des réseaux entiers.

La Blockchain

En leur permettant de retracer la provenance des données et toute modification apportée, la technologie blockchain peut permettre à plusieurs acteurs de la chaîne de valeur des soins de santé de partager l'accès au système de santé sans compromettre la sécurité et l'intégrité des données.

La technologie Blockchain simplifie également la traçabilité d'un médicament du fabricant au patient.

source : La tribune.fr

MAROC

Costa Coffee veut ouvrir 5 nouveaux points de vente d'ici septembre prochain

En Afrique du Nord, le marché de la restauration connaît une certaine effervescence depuis quelques années. L'Égypte, le Maroc et l'Algérie captent la plupart des nouveaux investissements dans l'industrie.

La chaîne de café britannique Costa Coffee envisage de lancer 5 nouveaux restaurants d'ici la fin du troisième trimestre 2023. C'est ce qu'a confié à Medias24, Dilgit Brar, directeur de Goldex Investments Group, l'une des principales franchises de Costa Coffee au Royaume-Uni. Selon le responsable, cette démarche devrait nécessiter une enveloppe globale de 3 millions d'euros (3,2 millions \$). Elle permettra à la compagnie de disposer d'un total de 7 points de vente sur le sol marocain avec les deux premières enseignes qui ont été ouvertes en novembre 2022 et en mai dernier. Dans le cadre de cette expansion, 2 restaurants seront basés à Casablanca, 2 à Rabat et un à Bouskoura.

« En 2024, nous prévoyons l'ouverture de 6 à 7 nouveaux points de vente à Casablanca et Rabat et peut-être nos premiers magasins à Tanger et Agadir », ajoute M. Brar. Plus globalement, il faut noter que ces différentes annonces de Costa Coffee entrent dans le cadre d'une stratégie d'expansion qui devrait lui permettre d'avoir 30 à 40 cafés dans le Royaume chérifien d'ici les 5 prochaines années.

Ce mouvement de la compagnie britannique s'inscrit en outre dans la dynamique globale des investissements de plusieurs acteurs internationaux dans le secteur des services alimentaires au Maroc sur ces dernières années. Cette industrie dont les ventes totales ont été estimées à 2,3 milliards \$ a vu dans le segment de la restauration rapide l'installation de poids lourds comme Pizza Hut, Dominos, Burger King ou encore KFC.

INFLATION EN TUNISIE

Mieux gérer son budget mensuel

L'inflation est le cauchemar de tous les foyers. Avec la hausse vertigineuse des prix, beaucoup de Tunisiens ont de plus en plus de mal à boucler leurs fins de mois. Avec des revenus qui stagnent et une inflation galopante, la gestion rationnelle du budget s'impose comme la solution idoine pour optimiser les dépenses. Voici les conseils à suivre.

Inflation oblige, nombreux sont les Tunisiens qui peinent désormais à joindre les deux bouts. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie a porté un sévère coup au pouvoir d'achat des ménages, acculant souvent ces derniers à s'endetter pour boucler leurs fins de mois.

A défaut d'améliorer son revenu, une gestion plus responsable du budget mensuel permettrait de faire d'importantes économies. Les économistes et les spécialistes livrent leurs conseils pour mieux gérer son budget mensuel. D'après eux, l'une des meilleures façons de gérer ses dépenses en période d'inflation est d'établir un budget. Il faut bien connaître ses priorités, supprimer les dépenses superflues et, surtout, constituer une épargne pour éviter de s'endetter en cas d'imprévu.

Un tableau ou un classeur budget

« La manière la plus simple de tenir un budget est de dresser un tableau répertoriant les recettes et les dépenses mensuelles, sans oublier d'y anticiper les éventuelles dépenses occasionnelles. Surtout, une hiérarchisation des dépenses est une démarche essentielle, afin d'éviter les achats excessifs et les dépenses superflues », expliquent-ils.

La deuxième méthode est celle du classeur budget qui consiste à mettre de l'argent en liquide, au début de chaque semaine



ou mois, dans des enveloppes allouées à des dépenses précises. En répartissant ainsi son argent en fonction de chaque catégorie de dépense, cette technique permet de surveiller constamment son budget et, donc, de mieux le contrôler.

« Budget serré ne rime pas pour autant avec épargne zéro. Bien au contraire. Loyer, traites bancaires, factures, scolarisation des enfants, courses et puis loisirs... Il faut savoir répartir ses recettes mensuelles de manière équilibrée pour pouvoir mettre de l'argent de côté en cas d'imprévu. C'est important d'avoir une épargne. Il ne faut surtout pas contracter un crédit à la consommation pour boucler ses fins de mois, c'est un cercle vicieux ».

Par ailleurs, face à l'inflation dont souffre le pays depuis plusieurs mois, les spécialistes suggèrent de toujours prévoir une marge de sécurité de 10% lors de la définition des budgets. « Nous observons toujours une variation, d'un mois à l'autre,

des prix des produits essentiels. Pour ne pas être pris de court quand les factures augmentent, il est conseillé de toujours prévoir un écart de sécurité. Si cette marge n'est pas dépensée en fin de mois, elle pourra toujours être convertie en épargne », notent-ils.

Quand on veut réduire son budget en raison de l'inflation, la diminution des dépenses n'est qu'une partie de l'équation. Il peut être tout aussi important d'accroître les revenus pour agrandir le budget familial. Il existe, selon les spécialistes, plusieurs façons pour parvenir à cela. Il faut seulement faire preuve de créativité.

Faire preuve de créativité

D'après les spécialistes, une solution simple existe, demandez une augmentation. « Cette technique n'est malheureusement pas très pratiquée en Tunisie, mais dans les pays développés, cette solution est tout à fait légitime et il n'est pas déraisonnable de demander une augmentation salariale qui permettrait de

faire face à la hausse des coûts ».

Penser aussi à la reconversion professionnelle et trouver un emploi mieux rémunéré est également une solution à envisager. « S'il n'est pas possible d'obtenir prochainement une hausse satisfaisante, il serait temps de chercher un meilleur emploi ou de trouver un boulot d'appoint. Gagner un revenu supplémentaire grâce à un travail d'appoint peut avoir un impact important sur votre budget familial. Lancer une entreprise dans un domaine qui vous passionne est toujours un bon point de départ. Travailler dans des domaines, comme la vente en ligne ou sous-traiter certaines tâches simples, restent également de bonnes options ».

Il faut se rendre à l'évidence, un budget n'est pas figé pour toujours. Il peut évoluer et il faut réévaluer son budget et ses objectifs chaque fois que les coûts ou les revenus changent. Quand la situation devient critique, pas mal de gens opteraient pour la procédure de surendettement. « On a tendance à penser qu'elle concerne de gros volumes de dettes. En réalité, si sa structure de budget est déséquilibrée, cela peut être utile même si les montants ne sont pas importants », rappellent les économistes.

MAURITANIE

Les communautés villageoises résistent à la dégradation des rares terres agricoles

Les terres cultivables ne représentent qu'environ 0,3% de la superficie totale de la Mauritanie. Toutefois, une partie de cette surface agricole utile se dégrade. L'Etat, les ONGs en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et les populations concernées s'efforcent à restaurer ces précieux sols pour assurer la sécurité alimentaire des communautés riveraines. Essentiellement désertique, la Mauritanie est un vaste territoire de plus d'un million de kilomètres carrés, qui compte quelques régions si-

tuées en zones sahéliennes. Ainsi, seulement 0,3% des terres sont cultivables, alors que la majorité de la population vit en zone rurale, avec l'agriculture et l'élevage pour principales activités.

La pression est à ce point forte, que les terres cultivables se dégradent continuellement. Une situation à laquelle le gouvernement et ses partenaires, notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM, ONU), s'emploient à trouver des solutions. C'est le cas dans certains villages de

la région de Sélibaby, à près de 700 kilomètres au sud-est de Nouakchott.

Yahya ould Mbareck, ingénieur chargé du programme 3A de l'ONG Action, explique les différentes étapes, après approbation par un Comité régional de développement présidé par le gouverneur. L'ingénieur évoque également les actions menées pour la restauration des terres et la protection des cultures grâce à la réalisation de plusieurs ouvrages de retenue des eaux.

AFRIQUE

Les avantages de la mise en place de la taxe carbone l'emportent largement sur les risques

Alors que l'Afrique du Sud est jusqu'ici le seul pays africain qui applique une taxe carbone, le rapport souligne que les autres pays du continent ont intérêt à adopter cet impôt environnemental pour générer d'importantes recettes fiscales tout en atténuant l'impact du dérèglement climatique sur leurs populations.

La mise en place de la taxe carbone dans les pays africains comporte plus d'avantages que d'inconvénients, selon un rapport publié en mai dernier par le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF), une organisation créée en 2009 dans le but d'améliorer les performances des administrations fiscales en Afrique. Intitulé « La fiscalité carbone en Afrique », le rapport précise que la taxe carbone est un impôt environnemental dont le montant varie en fonction de la quantité des émissions de CO₂ lors de la consommation d'un bien, d'un service ou encore d'une ressource. Cette taxe, dont la vocation première est d'inciter les entreprises et les consommateurs à aller vers des modes de production et de consommations sobres en carbone en renchérissant le coût pour ceux qui polluent, peut être appliquée en amont ou en aval de la chaîne de valeur des combustibles fossiles. Si la taxe carbone est appliquée en amont,

c'est-à-dire au moment de l'extraction ou de l'importation (selon qu'il s'agit d'un pays extractif ou non), l'administration fiscale peut choisir un contribuable qui collectera et reversera la taxe applicable à l'ensemble de la chaîne de production (par exemple, les acteurs des industries extractives ou les importateurs). En appliquant la taxe le plus tôt possible dans la chaîne de valeur, les administrations fiscales peuvent réduire au minimum le nombre de contribuables, ce qui simplifie la gestion administrative. Le taux de la taxe carbone est exprimé en unités de volume ou de poids (telles que le litre d'essence ou la tonne de charbon) sur la base des calculs de la teneur moyenne en carbone du combustible concerné.

Une taxe carbone en amont peut avoir un impact sur les économies formelles et informelles, ce qui est particulièrement important pour les pays à revenu moyen ou faible, où le poids du secteur informel est généralement important.

Etablir une trajectoire de croissance économique durable

Une alternative à une taxe basée sur la teneur en carbone du combustible fossile est une taxe axée sur les émissions réelles. Cette taxe est appliquée en aval de la chaîne de valeur, c'est-à-dire au niveau de la transformation ou de la distribution. Elle est calculée sur la base des émissions réelles rejetées par les installations soumises à la taxe. Pour être évaluée avec précision, cette approche repose largement sur le suivi, l'examen et la vérification des émissions réelles. Le prélèvement en aval est rarement utilisé, car il nécessite une comptabilité complexe.

Le rapport souligne également que les taxes carbone ne sont pas encore très répandues en Afrique. L'Afrique du Sud est le seul pays du continent qui applique actuellement une taxe carbone sur le continent africain. Elle le fait en aval.

DIGITALISATION

Des solutions numériques pour la lutte contre le commerce illicite

La digitalisation est en train de transformer l'Afrique, offrant des opportunités sans précédent pour le développement économique et social. Parmi les nombreux domaines qui bénéficient de cette transformation, le suivi et la traçabilité des produits réglementés tels que l'alcool, les boissons gazeuses, le tabac, etc., jouent un rôle crucial. Cette évolution technologique permet aux gouvernements africains de reprendre le contrôle sur la production et la distribution de produits sensibles. Cet article mettra en lumière les solutions technologiques numériques qui se révèlent efficaces pour surveiller la production et la distribution des produits réglementés en Afrique.

L'agenda numérique en Afrique

L'Agenda 2063 de l'Union africaine souligne l'importance de la digitalisation pour l'Afrique. Il reconnaît que l'adoption de technologies avancées est essentielle pour stimuler l'économie, renforcer la gouvernance et améliorer les services publics. Dans cette optique, de nombreux pays africains ont élaboré des stratégies nationales de digitalisation visant à promouvoir l'utilisation et les avantages des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans divers secteurs, y compris la gestion des produits

d'accise.

Les produits d'accise, tels que l'alcool, les boissons gazeuses ou le tabac, sont soumis à des réglementations strictes en raison de leur impact sur la santé publique et les recettes fiscales. La mise en place de systèmes de suivi et de traçabilité numériques permet aux gouvernements de surveiller efficacement la production, la distribution et la vente de ces produits. Ces systèmes fournissent une visibilité sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, de la fabrication jusqu'à la vente au détail.

En particulier, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance pour les gouvernements africains de disposer d'une visibilité sur la distribution des produits sensibles. Les restrictions sanitaires et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont rendu nécessaire la mise en place de systèmes qui garantissent que ces produits parviennent aux consommateurs de manière sûre et réglementée. Les solutions de suivi et de traçabilité numériques permettent aux gouvernements de contrôler efficacement la distribution, de lutter contre le commerce illicite et de garantir la qualité des produits, ce qui contribue à mieux protéger les consommateurs.

GRÂCE À UNE CROISSANCE DE 0,4% AU 1ER TRIMESTRE 2023

L'Afrique du Sud échappe de justesse à la récession technique

L'industrie manufacturière et les services financiers ont résisté mieux que les autres secteurs aux coupures d'électricité auxquelles procède régulièrement la compagnie nationale de l'électricité Eskom pour éviter un effondrement du réseau.

L'Afrique du Sud a échappé de justesse à la récession technique (contraction du PIB pendant deux trimestres successifs), grâce à une croissance économique de 0,4% au premier trimestre 2023, selon des données publiées ce mardi 6 juin par l'Agence sud-africaine de statistiques (Stats SA).

Au quatrième trimestre 2022, le PIB du pays le plus industrialisé du continent avait enregistré une baisse révisée de 1,1%, a-t-on ajouté de même source.

Entre le 1er janvier et le 31 mars 2023, l'industrie manufacturière et

les services financiers ont résisté mieux que les autres secteurs aux coupures d'électricité auxquelles procède régulièrement la compagnie nationale de l'électricité Eskom pour éviter un effondrement du réseau. Grâce à la croissance enregistrée durant les trois premiers mois de l'année en cours, le PIB de l'Afrique du Sud a atteint 4 610 milliards de rands (240 milliards \$), soit un niveau supérieur à celui enregistré au dernier trimestre de 2019, avant que la pandémie du coronavirus ne se propage en dehors de la Chine.

L'Afrique du Sud est en proie à une grave crise énergétique depuis 2008, en raison de l'incapacité de l'entreprise nationale de l'électricité Eskom à répondre à la demande, avec ses centrales à charbon vieillissantes et de nouvelles capacités de production inadéquates. Cette crise ne cesse de s'aggraver depuis début 2022, avec

des délestages programmés qui durent parfois jusqu'à 12 heures par jour.

Selon les estimations du ministère sud-africain de l'Énergie, les coupures d'électricité coûtent plus de 50 millions \$ par jour en perte de production.

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé, en mars dernier, ses prévisions de croissance économique pour l'Afrique du Sud en 2023 à 0,1%, contre une précédente estimation de 1,2% datant de janvier, en raison notamment de l'aggravation de la crise de l'électricité.

Fin janvier dernier, la Banque centrale sud-africaine avait aussi révisé ses prévisions de croissance pour 2023 à la baisse, les ramenant à 0,3%, contre une précédente estimation de 1,1%, pour les mêmes motifs.

NIGERIA

La SFI et ses partenaires mobilisent 500 millions \$ en faveur de BUA Cement

Le prêt syndiqué servira à financer deux nouvelles lignes de production fonctionnant en partie avec des combustibles alternatifs dérivés des déchets et de l'énergie solaire.

La Société financière internationale (SFI) a annoncé, dans un communiqué publié lundi 5 juin, avoir arrangé un prêt syndiqué de 500 millions de dollars en faveur du groupe cimentier nigérian BUA Cement.

La filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé a précisé que le financement comprend un prêt de 160,5 millions de dollars sur le compte propre de la SFI et un prêt de 94,5 millions de dollars par le biais du Programme de portefeuille de cofinancement (MCPF) qu'elle gère. Le reste (245 millions de dollars) provient d'autres membres du syndicat : la Banque africaine de développement (100 millions de dollars), Africa Finance Corporation (100 millions de dollars) et l'institution de financement du développement allemande Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft (45 millions de dollars). Le financement devrait permettre à BUA Cement, deuxième groupe cimentier au Nigeria, de développer deux nouvelles lignes de production dans l'Etat de Sokoto, dans le nord du pays. Ces lignes de production fonctionneront en partie avec des combustibles alternatifs dérivés des déchets et de l'énergie solaire. Une fois achevées, elles produiront chacune environ trois millions de tonnes de ciment par an.

EGYPTE

Le géant sud-coréen Samsung Electronics installera une usine de téléphones mobiles

L'usine, qui devrait générer à terme environ 1 400 emplois directs et indirects, permettra un transfert de technologies et de savoir-faire technique pour soutenir le développement du secteur industriel en Egypte.

Le géant technologique sud-coréen Samsung Electronics va implanter une usine de téléphones mobiles en Egypte, selon un communiqué du ministère égyptien des Communications et des Technologies de l'information vendredi 2 juin.

L'usine, qui sera construite sur une superficie de 6 000 m² à Beni Suef (100 km au sud du Caire), devrait générer à terme environ 1 400 emplois directs et indirects.

« Le site produira les dernières générations de téléphones portables pour répondre aux besoins du marché égyptien. Il contribuera au transfert de technologies et de savoir-faire technique vers le marché égyptien, soutenant ainsi l'industrialisation du secteur de la téléphonie mobile en Egypte », a souligné le ministère dans le communiqué.

Les travaux de construction de l'usine devraient démarrer au cours du quatrième trimestre de l'année en cours.

En 2022, Samsung Electronics avait déjà installé une usine spécialisée dans la production de tablettes éducatives en Egypte pour répondre à la demande émanant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique.

OCDE

La croissance mondiale devrait être meilleure que prévue en 2023

L'OCDE a relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2023. Elle table désormais sur +2,7%, soit 0,1 point de plus que précédemment. L'économie profite d'une accalmie sur le front de l'inflation et du redémarrage de l'économie chinoise. Néanmoins, l'institution estime que la route sera « longue » avant une reprise durable.

Malgré un contexte international difficile, l'économie mondiale va un peu mieux. En témoigne la légère hausse de la prévision de croissance mondiale par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'institution internationale s'attend désormais à une hausse du produit intérieur brut (PIB) de +2,7% pour 2023, comme indiqué dans un rapport publié ce mercredi 7 juin à l'occasion d'une réunion ministérielle annuelle organisée à son siège parisien. Soit un léger mieux par rapport aux +2,6% envisagés lors de ses précédentes prévisions, en mars.

« L'économie mondiale prend un tournant », a commenté Clare Lombardelli, fraîchement nommée cheffe économiste de l'institution, en préambule du rapport. Dans le détail, l'OCDE prévoit +0,9% de croissance en zone euro cette année, en légère hausse de 0,1 point, grâce notamment à une réévaluation de la croissance du PIB italien à +1,2% (+0,6 point). La croissance française atteindrait +0,8%

(+0,1 point) et l'Allemagne est attendue avec une croissance nulle (-0,3 point). Le Royaume-Uni pourrait quant à lui connaître une croissance de +0,3% cette année, là où l'OCDE envisageait précédemment une récession. En dehors de l'Europe, le PIB des États-Unis devrait croître de +1,6% et celui de l'Inde de +6%, des prévisions en hausse dans les deux cas de 0,1 point par rapport à mars.

Du mieux grâce à l'accalmie de l'inflation et la croissance chinoise

L'économie profite d'une accalmie de l'inflation, qui avait explosé l'an dernier en raison de la flambée des prix de l'énergie et des produits alimentaires provoquée par la guerre en Ukraine. En mai, elle a par exemple nettement ralenti au sein de la zone euro, à +6,1% sur un an. Et elle s'est établie aux États-Unis à +4,4% en avril, bien en-dessous des niveaux atteints courant 2022.

Par ailleurs, le redémarrage récent de l'économie chinoise, après sa politique draconienne de zéro-Covid, apporte aussi de l'oxygène à l'économie mondiale,

souligne l'OCDE. La croissance chinoise est attendue cette année à +5,4%, soit une hausse de 0,1 point par rapport aux prévisions de mars, et à +5,1% l'an prochain (+0,2 point).

La route sera longue

Pour 2024 par contre rien ne change. L'OCDE anticipe toujours une croissance mondiale de +2,9%. Malgré ces signes positifs, l'économie mondiale « fait face à une longue route à parcourir avant d'atteindre une croissance forte et durable », a tempéré la Britannique Clare Lombardelli, qui a pris ses fonctions à l'OCDE près d'un an après le départ de Laurence Boone au gouvernement français.

Parmi les défis évoqués : la persistance de l'inflation hors énergie et aliments. Elle « demeure obstinément élevée » et impose aux banques centrales de « maintenir des politiques monétaires restrictives jusqu'à ce qu'il y ait des signes clairs » d'apaisement, relève Clare Lombardelli. Les Banques centrales européenne (BCE) et américaine (Fed) ont à plusieurs reprises relevé leurs taux directeurs cette année. Une stratégie qui devrait se poursui-

vre sur le Vieux Continent au moins encore en juin et juillet quand, outre-Atlantique, la possibilité d'une pause ressurgit. Si ces politiques ont porté leurs fruits et permis de ralentir l'inflation galopante, elles ont aussi des effets négatifs. Elles entraînent des taux d'intérêts élevés, ce qui réduit la distribution de crédits et encourage l'épargne plutôt que la consommation. Par effet domino, l'économie mondiale croît moins franchement. En parallèle, en renchérissant les coûts des emprunts, les hausses de taux d'intérêt pèsent aussi fortement sur les finances publiques des États qui ont déjà été largement dégradées par les dernières crises internationales.

« Presque tous les pays ont des déficits et un endettement plus élevés qu'avant la pandémie, et beaucoup sont confrontés à des pressions croissantes sur les dépenses publiques liées au vieillissement des populations, à la transition climatique et au fardeau du coût de la dette », relève l'OCDE dans son rapport qui encourage les États à cibler davantage leurs mesures de soutiens budgétaires.

ZONE EURO

L'impact des taux sur l'économie prendra plus de temps, dit Schnabel

L'impact de la hausse de taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) sur l'économie réelle pourrait prendre plus de temps qu'habituellement, a déclaré Isabel Schnabel, membre du Conseil des gouverneurs de l'institution de Francfort.

La BCE a relevé depuis juillet 2022 au total ses taux d'intérêt de 375 points de base et d'autres hausses sont attendues dans les mois à venir afin de juguler une inflation toujours au-dessus de son objectif de 2%. "Au regard de la pénurie actuelle de main d'oeuvre, on peut s'attendre à ce que la transmission de la politique monétaire soit plus faible que d'habitude", a déclaré Isabel Schnabel dans une interview accordée au quotidien belge De Tijd et publiée mercredi.

Selon Isabel Schnabel, la généralisation des prêts à taux fixe est également de nature à limiter l'impact du resserrement de la politique monétaire.

"Au regard de la grande incertitude concernant la persistance de l'inflation, le prix à payer en cas d'action trop timide continue d'être plus élevé que celui d'une décision excessive", a-t-elle déclaré, soulignant que si la politique n'était pas suffisamment forte, l'inflation s'enracinerait.

Isabel Schnabel a minimisé la portée de la baisse récente de l'inflation de base, notant qu'il serait prématuré de "crier victoire" même en considérant que cet indicateur avait atteint un pic. Elle a dit attendre des preuves plus convaincantes que l'inflation reviendrait à 2%.

Concernant les projections économiques de la BCE, elle s'est également montré prudente, estimant qu'elles ne pouvaient être prises pour acquises.

FRANCE

Le déficit commercial se stabilise à 9,2 milliards d'euros en avril selon les Douanes

Le déficit commercial de la France sur les échanges de biens a atteint 9,2 milliards d'euros en avril, un chiffre identique à celui de mars, revu en baisse de 800 millions d'euros, ont indiqué les Douanes mercredi. Cette stabilisation du déficit intervient après un ralentissement continu depuis le mois d'août 2022, lors duquel la France avait enregistré un déficit de près de 16 milliards d'euros. Les échanges de produits énergétiques, qui avaient contribué au ralentissement du déficit ces derniers mois, ont cette fois « marqué le pas » (100 millions d'euros

de déficit après un excédent de 300 millions en mars), notent les Douanes. La France enregistre également un déficit de 100 millions d'euros en avril sur les biens de consommation, mais compense avec un excédent identique sur les biens d'investissement (100 millions) et les biens intermédiaires (100 millions). Au total, en avril, la France a exporté 50,1 milliards d'euros de biens et en a importé 59,3 milliards d'euros, les exportations comme les importations ayant chacune reculé de 200 millions d'euros par rapport au mois de mars. « Le solde commercial cumulé sur 12

mois se redresse et atteint -155,9 milliards d'euros », poursuivent les Douanes. La Banque de France indique de son côté que le solde des transactions courantes (un indicateur plus large que les seuls échanges de biens) s'est inscrit à -100 millions d'euros en avril. En mars, cet indicateur était en excédent de 300 millions d'euros, un chiffre revu en forte baisse par rapport à la première estimation publiée début mai (1,4 milliard d'euros).

CHINE/PÉNALISÉES PAR UNE DEMANDE MONDIALE ATONE

Les exportations repassent dans le rouge

Les exportations de la Chine sont repassées dans le rouge en mai tandis que les importations restaient à la peine, pénalisées par une reprise fragile de la deuxième économie mondiale et une demande mondiale atone.

L'embellie aura été de courte durée. Les exportations chinoises, qui sont historiquement un levier de croissance clé pour le pays, avaient connu un bref rebond en mars et avril, +8,5% en glissement annuel. Mais, en mai comme en février, elles se sont de nouveau contractées à hauteur de 7,5% sur un an en raison de la menace de récession aux États-Unis et en Europe, combinée à une inflation galopante. Des analystes sondés par l'agence Bloomberg s'attendaient à une chute bien plus modérée (-1,8%).

D'une manière générale, les exportations chinoises ont été constamment dans le rouge depuis octobre 2022 au moment où la politique dite du « zéro Covid » pénalisait lourdement l'économie du pays.

« La Chine est en partie dépendante de la santé des

industries européenne et américaine qui réalisent l'assemblage de leurs produits en Chine », souligne Guillaume Dejean, analyste macro et change pour le groupe financier Convera. « Or l'inflation élevée et la remontée des taux d'intérêt dans ces régions ont sérieusement pénalisé la demande », relevait-il fin mai dans une note.

Les importations connaissent aussi un recul. Pour leur part, les importations du géant asiatique ont également connu un repli le mois dernier (-4,5%) sur un an, selon les Douanes. Il s'agit toutefois d'une contraction moins prononcée que celle d'avril (-7,9%) et des prévisions d'analystes interrogés par Bloomberg (-8%). L'excédent commercial du géant asiatique a aussi fondu en mai à 65,81 milliards de dollars (61,5 milliards d'euros), contre 90,2 milliards de dollars un mois plus tôt.

La reprise s'essouffle, du mieux pour les services

Débarassée des restrictions sanitaires, la Chine a enregistré au premier trimestre une nette accélération de sa croissance (+4,5% sur un an). Mais la reprise s'essouffle : l'activité manufacturière a ainsi connu en mai un repli pour le deuxième mois consécutif. Le gouvernement chinois a fixé pour cette année un objectif de croissance d'environ 5%, l'un des plus faibles depuis des décennies. D'autant qu'il ne sera « pas facile » à atteindre, de l'aveu même du Premier ministre Li Qiang. Par ailleurs, l'activité dans les services en Chine a progressé en mai pour le cinquième mois consécutif. L'indice des directeurs d'achat (PMI), rendu public par le groupe de médias Caixin et S&P Global, s'est établi à 57,1 le mois dernier, une accélération comparé aux 56,4 enregistrés en avril. Les Chinois sont ainsi depuis quelques mois de retour dans les restaurants, gares, aéroports et lieux touristiques, contribuant à relancer les services. Le transport aérien intérieur a ainsi atteint en avril 106% des niveaux d'avril 2019, une explosion de 536% en un an.

LESTÉE PAR LES PRISES DE BÉNÉFICES

La Bourse de Tokyo finit en net repli

La Bourse de Tokyo a terminé en fort recul mercredi, dominée par les prises de bénéfices après une série de quatre séances de hausse qui avait vu son indice vedette Nikkei atteindre de nouveaux plus hauts depuis près de 33 ans. Le Nikkei, qui avait ouvert en faible hausse, a finalement chuté de 1,82% à 31.913,74 points, sa plus forte baisse en nombre de points depuis mi-mars. L'indice élargi Topix a perdu 1,34% à 2.206,30 points.

«Le marché a été robuste ces derniers temps, ce qui peut être une occasion pour les investisseurs de prendre des bénéfices», a commenté Ercan Serdar Armutcu de Mita Securities, cité par l'agence Bloomberg. À Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,6% vers 06H40 GMT malgré l'annonce mercredi du recul des exportations chinoises en mai, contrebalancée par des spéculations quant à de possibles nouvelles mesures du gouvernement pour soutenir l'économie chinoise. Le titre du géant japonais du prêt-à-porter Fast Retailing (Uniqlo), soutenu en matinée par le relèvement de son objectif de cours par la firme SMBC Nikko Securities, a terminé en baisse de 2,12% à 34.010 yens. Le yen remontait face au billet vert, un dollar valant 139,25 yens vers 07H00 GMT contre 139,63 yens mardi à 21H00 GMT. La monnaie européenne baissait aussi face à la devise nippone, à 148,67 yens pour un euro contre 149,31 yens la veille. L'euro s'échangeait par ailleurs pour 1,0676 dollar contre 1,0693 dollar mardi à 21H00 GMT. Les cours du pétrole étaient dans le rouge: vers 06H50 GMT le baril de WTI américain perdait 0,57% à 71,33 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,58% à 75,85 dollars.

POINT MARCHÉS

L'attentisme domine avant les réunions des banques centrales

Une quasi-stabilité est attendue à Wall Street et les Bourses européennes évoluent en ordre dispersé mais sur de faibles écarts à mi-séance mercredi, un nouvel indicateur chinois peu rassurant et l'attente des réunions des banques centrales la semaine prochaine amenant les investisseurs à rester éloignés des actions.

À Wall Street, les "futures" sur indices new-yorkais laissent présager une hausse de 0,02% pour le S&P-500, un repli de 0,06% pour le Dow Jones et de 0,05% pour le Nasdaq. À Paris, le CAC 40 cède 0,14% à 7.198,91 à 10h53 GMT. À Francfort, le Dax baisse de 0,11% et à Londres, le FTSE grappille 0,12%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 abandonne 0,03%, l'EuroStoxx 50 de la zone euro recule de 0,14% et le Stoxx 600 est parfaitement stable. La Bourse de Madrid surpasse les autres places européennes avec un gain de 0,55% pour l'indice Ibex 35, qui profite de la progression de 6,16% du géant de la mode Inditex. Le propriétaire des marques Zara et Massimo Dutti a publié une croissance de son bénéfice net trimestriel supérieure aux attentes, malgré la hausse des coûts salariaux et la fermeture de ses boutiques en Russie. Le reste de l'Europe pâtit des chiffres en baisse du commerce extérieur chinois pour le mois de mai publiés dans la matinée. Le recul des exportations s'est avéré

plus marqué qu'attendu, ce qui reflète aux yeux de nombreux experts l'impact du ralentissement économique mondial sur la demande extérieure. "Les données chinoises sont le dernier indicateur en date montrant que la demande mondiale n'est pas bonne", a déclaré Ben Laidler, chez eToro. "Il y a un énorme fossé dans l'économie mondiale entre les services et l'industrie manufacturière. C'est un signal d'avertissement que la croissance mondiale va ralentir. La question est de savoir dans quelle mesure". Dans ses dernières prévisions, l'OCDE voit la croissance mondiale n'accélérer que marginalement cette année, en raison des effets du resserrement monétaire des banques centrales. Avec l'absence d'indicateurs phares dans les jours à venir et la période de réserve imposée aux responsables de la Réserve fédérale et, dès jeudi, à ceux de la BCE avant la réunion de politique monétaire la semaine prochaine, l'attentisme pourrait dominer en Bourse pour plusieurs séances. Les marchés tablent sur un statu quo de la Fed et sur une hausse

de 25 points de base supplémentaires des taux de la BCE. En attendant, la Banque du Canada publiera son communiqué de politique monétaire à 14h00 GMT.

Les valeurs à suivre à Wall Street

Le secteur européen de la distribution .SXP (+2,5%) affiche la plus forte hausse, porté par Inditex. L'indice Stoxx des ressources de base .SXPP (+1,3%) est également bien orienté, l'espoir d'autres mesures de soutien économique en Chine soutenant les cours des métaux industriels. Le cuivre a atteint un pic d'un mois, à 8.418 dollars la tonne. A Londres, Rio Tinto, Anglo American et Glencore gagnent de 1% à 1,7%. Vodafone prend 2,74% après une information Reuters selon laquelle le groupe et Hutchison sont dans la dernière phase du projet d'un accord de fusion de leurs opérations britanniques.

Changes

Le dollar cède 0,17% face aux autres grandes devises .DXY, dans l'attente de la réunion de la Fed et

des chiffres mensuels de l'inflation américaine la semaine prochaine. La monnaie unique européenne s'échange autour de 1,0712 dollar. Les cryptomonnaies restent sous pression après les poursuites engagées par la SEC, le gendarme de Wall Street, contre Coinbase et Binance pour ne pas avoir déclaré leur plate-forme d'échange aux États-Unis. Le BTC=BTSP, à 26.610 dollars, perd 2,3%. Le jeton BNB de Binance abandonne 1,87% BNB=CCCL.

TAUX

Les variations sont limitées du côté des rendements obligataires: celui du dix ans allemand est stable à 2,377% et son équivalent américain lâche 1,5 point de base à 3,6852%.

Pétrole

Le marché pétrolier monte, l'engagement inattendu du royaume saoudien à réduire davantage son offre en juillet l'emportant sur la crainte liée à l'évolution de l'économie mondiale. Le Brent gagne 1,01% à 77,06 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) 1,07% à 72,51 dollars.

L'Europe en repli, l'attente autour des banques centrales domine

Les principales Bourses européennes sont orientées à la baisse mercredi en matinée dans un contexte d'interrogations sur la stratégie des banques centrales mais l'espoir de mesures de relance de l'économie chinoise limite un peu les pertes. À Paris, le CAC 40 perd 0,32% à 7.185,92 points vers 07h50 GMT. À Londres, le FTSE 100 recule de 0,11% et à Francfort, le Dax reflue de 0,29%. L'indice EuroStoxx 50 fléchit de 0,28%, le FTSEurofirst 300 de 0,14% et le Stoxx 600 de 0,18%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une ouverture également dans le rouge pour les trois principaux indices new-yorkais au lendemain d'une séance marquée par une hausse prudente dans un

climat d'attentisme avant les chiffres de l'inflation américaine et les décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale prévus la semaine prochaine. La Banque centrale européenne (BCE) se réunit également la semaine prochaine et la Banque d'Angleterre (BoE) dans environ deux semaines. En Chine, la forte contraction des exportations en mai (-7,5% sur un an) conjuguée à la modération de la demande intérieure alimente l'espoir de mesures de soutien de la part de la Banque populaire de Chine, selon Carlos Casanova, économiste pour l'Asie chez UBP. Dans les données économiques du jour, l'OCDE a fait savoir que la croissance de l'économie mondiale n'accélérerait que modérément en 2024 en raison notamment

de l'impact de la hausse des taux des banques centrales. La Banque mondiale s'est montrée la veille également plus prudente pour 2024 dans ses prévisions. En Bourse, Inditex (+5,02%) tire le secteur européen de la distribution (+2,21%) qui signe la meilleure performance du Stoxx 600. Le propriétaire de Zara a fait état mercredi d'une hausse de 54% de son bénéfice au premier trimestre. Son concurrent H&M, qui publiera ses résultats le 15 juin, prend 1,81%. A Paris, l'Atos est volatil après la révision à la hausse des perspectives 2026 de sa branche Tech Foundations, tandis que les valeurs du luxe comme Hermès (-1,11%) ou LVMH (-0,4%) sont délaissées.

PARIS

Enfonce les 7200, absence d'indicateurs économiques

La Bourse de Paris débute la séance en légère baisse mercredi matin, alors qu'aucun élément actuel ne paraît en mesure de dicter une trajectoire aux marchés d'actions. L'indice CAC40 perd 0,3% vers 7186 points. Après avoir passé la majeure partie de la séance d'hier dans le rouge, l'indice parisien avait timidement relevé la tête dans les dernières minutes de cotation pour finalement grappiller 0,1% à 7209 points. La journée a de nouveau été marquée par une faiblesse évidente des volumes échangés, avec tout juste 2,5 milliards d'euros traités, ce qui témoigne de l'absence de conviction des intervenants. Faute d'indicateurs ou de résultats majeurs à se mettre sous la dent durant cette semaine atone, les investisseurs sont tentés de freiner leur appétit plu-

tôt que de risquer de perdre leurs gains récents. Depuis le début de l'année, le CAC 40 affiche encore une hausse de plus de 11%, mais accuse un repli de près de 5% depuis son record historique du 21 avril, à 7577 points. Si l'indice est parvenu jusqu'ici à défendre le seuil symbolique des 7200 points, il pourra difficilement repartir à la hausse en l'absence de nouveaux catalyseurs, préviennent les analystes. 'Au cours des prochaines semaines, le marché devrait rester volatil dans l'attente d'indications plus claires sur les développements à venir', prédit Gilles Guibout, responsable des actions européennes chez AXA IM. 'Economique tout d'abord, pour comprendre quel pourrait être l'impact sur les résultats d'entreprises du ralentissement en cours', souligne le stratège. 'Financier ensuite, pour voir quelles

seront les prochaines décisions des banques centrales quant à l'évolution de leur politique monétaire, afin de déterminer ce que devrait être le multiple de valorisation approprié', ajoute-t-il. Alors que les marchés boursiers commencent à montrer quelques signes de fatigue, notamment aux États-Unis où le récent 'rally' du Nasdaq tend à s'esouffler, il semble pour l'instant bien difficile de prévoir d'où proviendra le prochain facteur de croissance. En dehors du déficit commercial en France et de la balance commerciale américaine, aucun indicateur majeur ne figure à l'agenda du jour. Le solde commercial se maintient à -9,2 Md€ en avril 2023, en moyenne mobile sur trois mois selon la Direction générale des douanes.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 05 Juin 2023
Valeur : 07 Juin 2023

BASE	DEVICES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	136,5592	136,5742
1	EUR EURO	146,0228	146,0661
1	GBP POUND STERLING	169,3232	169,3628
100	JPY JAPANESE YEN	97,2644	97,2820
1	CNY CHINESE YUAN	19,1832	19,1872
1	CHF SWISS FRANC	149,8839	149,9168
1	CAD CANADIAN DOLLAR	101,6898	101,7312
1	DKK DANISH KRONE	19,6042	19,6092
1	SEK SWEDISH KRONA	12,5880	12,5928
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12,3741	12,3799
1	AED UAE DIRHAM	37,1782	37,1853
1	SAR SAUDI RIYAL	36,4061	36,4159
1	KWD KUWAITI DINAR	443,5180	443,7109
1	TND TUNISIAN DINAR	43,7277	44,1672
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13,4325	13,4340
1	LYD LIBYAN DINAR	28,2130	28,3578
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3,9825	3,9829
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	182,2040	182,2040

LENOVO

Lancement prochaine d'une alternative à l'Apple Vision Pro.. Moins chère

Passé plutôt inaperçu lors de son annonce en octobre dernier, l'appareil a pourtant tout pour plaire, à un détail près.

Lenovo n'en est pas à sa première incursion dans la réalité virtuelle. Si certains se souviennent du Lenovo Explorer, destiné au grand public, l'entreprise s'est surtout concentrée sur le milieu professionnel avec le Mirage VR S3, sorti en 2020. Un an plus tard, la marque s'est même essayée à l'innovation avec les ThinkReality A3, des lunettes de réalité augmentée aux capacités pour le moins limitées. C'est dans cette même optique que le ThinkReality VRX a été annoncé il y a quelques mois, mais dans une certaine indifférence. Pourtant, celui-ci ne manque pas d'intérêt. Il s'agit d'un casque de réalité virtuelle mixte, équipé de quatre caméras frontales pour le tracking et de deux autres pour la retransmis-

sion de l'environnement sur un écran d'une résolution de 2280x2280 pixels. Il est également équipé d'un Snapdragon XR2+ Gen 1, ce qui le rend totalement autonome. Et mieux encore, contrairement à un certain Apple Vision Pro, sa batterie est directement intégrée à l'arrière du casque, ce qui, selon Lenovo, répartit suffisamment bien le poids pour que l'appareil puisse être utilisé pendant une longue période. Alors pourquoi personne, ou presque, ne lui a prêté attention ? Annoncé alors même que Meta commençait à fatiguer tout le monde, y compris elle-même, avec le métavers, le ThinkReality VRX est avant tout destiné aux entreprises et aux industriels. En effet, le casque VR de Lenovo fait partie d'un écosystème conçu

pour les professionnels, et l'entreprise lui a imaginé toute une série d'utilisations bien spécifiques, comme la formation, l'assistance à distance et la collaboration entre employés. Mais si la sortie de l'Apple Vision Pro ne garantit pas que les casques de réalité virtuelle se retrouveront sous tous les sapins de Noël, on peut se demander si Lenovo n'en profiterait pas pour surfer sur la vague. D'autant que, s'il n'est pas aussi séduisant que son nouveau concurrent potentiel, le ThinkReality VRX sera commercialisé dès le mois prochain à partir de 1 990 euros. Et ce qui pouvait faire sourire il y a encore quelques jours semble aujourd'hui beaucoup plus attractif. Enfin, tout est relatif...

LEVÉES DE FONDS, SOUTIEN PUBLIC...

La French Tech prend le virage de l'industrie

la société de biotechnologie française Afyren a fait son entrée en Bourse à Paris. Grâce à cette opération, elle a levé 66,5 millions d'euros. Une étape majeure pour cette entreprise fondée en 2012, et qui s'apprête à ouvrir sa première usine en 2022, où elle produira, de manière industrielle, ses molécules biosourcées, utilisées notamment pour l'alimentation, les cosmétiques et la chimie.

C'est une bonne nouvelle pour l'exécutif, qui a décidé de faire désormais du soutien aux start-up industrielles une priorité. Alors que les efforts du gouvernement ont fait émerger des firmes prospères, surtout dans le domaine du logiciel, les jeunes pousses à caractère industriel sont les parents pauvres des dispositifs de soutien public.

Or, leur poids est non négligeable dans l'écosystème. Il en existe 1 500, ce qui représente un sixième de l'ensemble des start-up de l'Hexagone. Elles sont une quinzaine à figurer dans le « French Tech 120 », le palmarès des sociétés les plus prometteuses. D'Ynsect à Afyren, en passant par Innovafeed, Aledia ou Exotec, nombreuses sont celles qui ont fait leurs preuves. En revanche, parmi toutes les licornes françaises (les entreprises valorisées à plus de 1 milliard de dollars, soit 854 millions d'euros), une seule – Ledger, spécialisée dans la sécurisation de cryptoactifs – dispose d'un outil industriel.

A maints égards, le parcours obligé de ces sociétés diffère de celles du numérique. On est loin du succès express de Sorare. Après à peine trois ans d'existence, la société de vignettes à collectionner virtuelles, a levé, mardi 21 septembre, 580 millions de dollars, la valorisant à 4,3 milliards de dollars.

MC ONE

Un nouveau concurrent sur le marché des avions électriques monoplaces



Une entreprise à Monaco travaille sur un petit aéronef électrique qui ressemble à un grand drone. La différence est qu'il peut transporter un pilote, et son prix est adapté à la population locale...

La société monégasque Mc Clic, spécialisée dans la conception de drones, se lance sur le marché des véhicules volants personnels. Le MC One est un eVTOL, ou aéronef à décollage et atterrissage verticaux (Adav) électrique, conçu pour une seule personne. L'appareil ressemble à un drone démesuré, avec ses huit hélices en carbone propulsées par huit moteurs électriques. Le MC One pèse 160 kilogrammes, et peut transporter un pilote pesant jusqu'à 90 kilogrammes. Il peut décoller verticalement à une vitesse de huit mètres par seconde, et avancer à une vitesse maximale de 80 km/h, auquel cas il se penche à un angle de 55 degrés. Il a une autonomie annoncée de 12 à 15 minutes.

Un appareil un peu cher face à la concurrence. Selon la firme, il faudra une dizaine de minutes pour apprendre à le piloter. Mc Clic a mené son premier vol habité durant l'été 2022, et avait présenté en même temps une version de l'appareil au Top Marques Monaco 2022, le salon de l'automobile de luxe. Il était alors annoncé avec une vitesse maximale de 140 km/h et une autonomie de 20 minutes, des chiffres revus à la baisse. Pour pouvoir s'offrir le MC One, il faudra tout de même déboursier la modique somme de 140 000 euros. L'appareil devra faire face à une concurrence rude. À titre de comparaison, le Jetson One qui sortira l'année prochaine coûtera moins de 90 000 euros, sera plus rapide avec une vitesse maximale de 100 km/h, et offrira une meilleure autonomie, soit une vingtaine de minutes. Toutefois, Mc Clic n'a pas encore annoncé de date de mise sur le marché.

VIE PRATIQUE

Ce sac à main se transforme en coffre-fort connecté

« Attention aux vols, surveillez vos affaires. » C'est en lisant ce panneau, pas vraiment incitatif, à l'entrée d'une plage espagnole de Lloret de Mar, que Brice Cavelier, un ingénieur en électronique toulousain, a eu l'idée de son mini coffre-fort nomade. Baptisé UpLock, cette solide coque en plastique rectangulaire peut contenir smartphones, papiers, clés de voiture ou argent liquide. Étanche à l'eau et au sable, son propriétaire peut l'activer avec un code. Et, une fois enclenchée, si la « boîte bouge », une alarme – dont le volume est réglable quand même pour épargner les oreilles des estivants – se met à hurler. « Lune de nos utilisatrices qui voyage en van l'avait déposée sur son siège quand un voleur a cassé la vitre. L'alarme l'a fait fuir », assure le cofondateur de la start-up UpFiner. Patrick, un Lyonnais, qui voyage souvent au Brésil avec son épouse, a troqué son « coffre de voyage », de fabrication américaine et plus massif, contre la version plus légère Made in Occitanie. Il y entrepose passeports et devises, et utilise la dragonne en acier

pour l'attacher à des radiateurs, dans les hôtels et locations où il passe. « C'est rassurant, car il est facile d'être tenté de subtiliser des objets dans une chambre, et facile d'utilisation », confie le voyageur qui n'a pas eu jusqu'ici à essuyer la gêne d'un déclenchement intempestif. Seuls bémols, il se demande si l'alarme, poussée à son maximum, restera audible s'il s'éloigne en nageant avec le bruit des vagues et aimerait pouvoir piloter son UpLock avec une appli.

De quoi mettre au défi Brice Cavelier et son associé Flavien Joly, « très attentifs » aux retours des utilisateurs. En un an, ils ont fait voyager leur invention du CES de Las Vegas à Barcelone – en déclenchant d'ailleurs un véritable enthousiasme dans la capitale catalane en proie aux pickpockets. Ils ont vendu environ un millier d'exemplaires de leur UpLock à travers le monde et s'apprêtent à dévoiler sa version 2, au salon « Viva Tech » de Paris qui ouvre le 14 juin.

DEPUIS 11 ANS

Le CEA dans le top 100 mondial des innovateurs

Pour la 11e année consécutive, le CEA figure dans le top 100 mondial des innovateurs publié par Clarivate. Le CEA est le seul organisme de recherche français à maintenir un tel niveau de présence dans le Top 100 Clarivate, qui prend en compte toutes les entreprises et organismes de recherche ayant déposé au moins 100 brevets d'invention durant les cinq dernières années.

Les brevets déposés par le CEA relèvent majoritairement des secteurs des énergies, de la santé et du numérique adressant les grandes transitions en cours : énergétique, numérique et médicale. Le CEA figure ainsi dans le top 3 de nombreux domaines et sous domaines : chimie, instruments, machines, appareils et énergie électrique, techniques de mesure... ; dont la diversité des domaines abordés et des applications concernées permet d'agréger, autour de ses moyens de recherche, des écosystèmes innovants afin d'accompagner les grandes transitions avec un impact systémique et des effets croisés. Ce classement illustre l'excellence de notre recherche et la démarche volontariste de notre stratégie de propriété intellectuelle. Il vient renforcer l'attractivité du CEA, sa visibilité et atteste de la politique active de dépôts de brevets menée afin de sécuriser nos innovations, tant en France qu'à l'international, au soutien de la compétitivité de nos partenaires industriels et de la création de start-up, dans le droit fil de notre mission de transfert technologique."

Séjour médical	↓	Sa vue est mauvaise	↓	Mille pattes	Ablutions	Retrait	↓	Cheminée de Sicile	↓	Morceau de charpente	↓	Numérisée	↓
Éventualités	→	Condition	↓			Répétitif	↓	Amour de Zeus	↓			Incuber	
Conjoncture	→									Disparité	↓	Chiffre d'affaires	→
Travaux pratiques	→											Terres en mer	↓
	→	Mené en bateau	→					Objet volant identifié	→				
	→							Service de police	↓				
Élément de test	→	Sortes	→							Sel de tannage	→		
	→	Signer	↓										
	→			Affluent de la Moselle	→					Voyage virtuel	→		
	→			Note	↓								
Tas	→					État d'Afrique		Appréciee	→				
Ex star du foot	→												
	→							Façon d'être		Sécher		Éduquer	↓
	→												Mini stère
Colère des anciens	→			Conifères	→			Saison chaude	→				
Impôt	→			Paresseux né	↓			Ressasser	↓			Un de Troie	↓
	→												
	→			Argent à la fac	→		Os de jeu	→					
	→			Restituer	↓		Fébrilité	↓					
Légères	→												
Coin du conteur	→									Dedans	→		Envoyés à la chambre
	→									Ville de Chaldée	↓		
	→												
	→			Récupérée	→								
Agent secret	→	Sombre	→					Virtuel	→				
	→	Tendon	↓					Racine vomitive	↓				
	→			Alcoolisé	→								
	→			Contrainte	↓					Interruptions		Chèvre	↓
Arbre utilisé en médecine	→					Spectacle chanté	→					Césium de chimiste	→
	→					Cendriers	↓						
L'audio-visuel	→	Renoncer	→							Vallée envahie	→		Triviale
	→	Sabre	↓							Gaine	↓		
	→			Pognon	→								
	→			Clameur	↓			Fin de verbe	→			Fleuve d'Italie	→
	→							Direct	↓				
Attachée	→	Interrup-teurs	→										
	→	Adroit à gauche	↓										
	→							Amour de bête	→			Id est	→
Actes de roi	→												
	→					Gastronomie	→						

GÉANT DE L'AUTOMOBILE

Stellantis, veut créer une économie circulaire pour nos véhicules

Et si Stellantis devenait un acteur majeur du recyclage de voitures ? C'est toute l'ambition du groupe franco-italo-américain, qui a annoncé lundi avoir trouvé un accord avec l'entreprise Galloo pour créer une joint-venture du recyclage de vieilles voitures. L'idée, pour le constructeur, est de récupérer les pièces et de favoriser ainsi une économie circulaire de l'automobile, de plus en plus indispensable.



Le contexte est le suivant : 2035, au plus tard, sonnera la fin de l'ère du moteur thermique. Et pour Stellantis est arrivée l'heure d'anticiper en concentrant davantage de forces et de moyens au recyclage. Pour cela, elle va fonder, avec l'entreprise belge spécialisée dans le démantèlement de véhicules, Galloo, une

coentreprise dédiée à la gestion de la fin de vie des véhicules. Galloo n'est évidemment pas une inconnue : c'est une partenaire de longue date de Peugeot et Citroën, les deux marques françaises de la filiale PSA, qui elle-même a accouché du groupe Stellantis, après sa fusion avec Fiat Chrysler Automobiles en janvier 2021. Stellantis et Galloo vont, ensem-

ble, améliorer la récupération de pièces pouvant être recyclées ou réutilisées dans de futurs véhicules. Et les ambitions ne se limitent pas au seul groupe automobile. Stellantis et Galloo vont mettre en place un véritable service de recyclage des métaux en fin de vie des véhicules, mais la future coentreprise proposera également ses services à d'autres

constructeurs. Pour cela, elle travaillera avec plusieurs centres de traitement agréés et soigneusement sélectionnés, qui seront chargés de récupérer chaque véhicule auprès de son dernier propriétaire. S'ensuivront la remise en état, la réutilisation puis le recyclage des différentes pièces qui pourront être récupérées sur la voiture.

TÉLÉMATIQUE

Un copilote efficace au service des flottes

Geotab, numéro 1 mondial de l'Iot et des véhicules connectés, fait partie des enseignes qui accompagnent les flottes dans le recueil et le décryptage des données issues de la télématique. Données qui s'avèrent pertinentes à l'heure des choix stratégiques. Visiblement rassurées par les recommandations du RGPD (Règlement général européen pour la protection des données) et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui posent un cadre à la confidentialité des données liées à la vie personnelle, les flottes françaises recourraient de plus en plus à la télématique. Il faut dire que les outils capables d'exploiter la data issue des véhicules dans le respect des conducteurs sont désormais nombreux et performants. Mieux, ils semblent être devenus de véritables copilotes permettant aux entreprises d'optimiser leur gestion de parc et de faire évoluer leur Car Policies. C'est le cas des dernières solutions débarquées ces dernières années sur le marché, parmi lesquelles des nouveautés signées Geotab.

Aide à la prise de décision

Le numéro 1 mondial de l'Iot et des véhicules connectés propose notamment aux flottes un outil baptisé Geotab Keyless. Celui-ci permet aux entreprises clientes de mutualiser l'utilisation de leurs véhicules et de réduire la taille de leur parc automobile grâce à un accès aux véhicules sans clé.

Cet outil fonctionne en lien avec une plateforme, MyGeotab, qui dresse des tableaux bord sur la base des données véhicules (kilo-

métrage, codes de panne, par exemple) et des données conducteurs : la consommation de carburant notamment, consommation qui, à ce propos, peut varier jusqu'à 35 % selon la façon de conduire. « Geotab se base sur des éléments essentiels pour les flottes et pour les décideurs, et permet de remonter des données pertinentes sur la performance d'une flotte », confie François Denis, son DG France. « Les gestionnaires peuvent ensuite prendre des décisions adaptées aux besoins de leurs flottes, pour répondre au mieux à leurs problématiques. » Le télématicien met par ailleurs l'accent, actuellement, sur une offre d'audit qui détermine les possibilités d'électrification. Cette étude analyse la performance actuelle des véhicules thermiques d'une flotte donnée, afin

de pouvoir mesurer les bénéfices qu'elle aurait ou pas à passer à l'électrique.

Verdissement, question centrale

« Il y a d'ores-et-déjà 50% des flottes d'entreprises pour qui ce passage serait économiquement intéressant », certifie François Denis, parallèlement convaincu que les outils télématiques jouent et joueront un rôle encore plus précoce, pratique et décisif dans la perspective d'une électrification à grande échelle. Dans cette configuration, « un gestionnaire doit pouvoir monitorer l'état des batteries et l'autonomie de ses véhicules électriques afin de prévoir avec pertinence leurs périodes de rechargement et la quantité d'électricité », décrit le DG France de Geotab.

RENAULT

Un million de Trafic produits à Sandouville

L'usine Renault de Sandouville, près du Havre, a produit un million de Trafic en moins de 10 ans. Au total, depuis son lancement en 1980, le Trafic s'est écoulé à quelque 2,5 millions d'exemplaires.

Heureux qui comme un Néerlandais a reçu son tout nouveau Renault Trafic. Mais pas n'importe quel Trafic : le millionième du nom fabriqué à l'usine Renault de Sandouville, en Normandie près du Havre. Les clés de cet exemplaire particulier ont été récemment remises à son nouveau propriétaire, dirigeant d'une société hollandaise.

L'usine de Sandouville a donc produit un million de Renault Trafic en moins de 10 ans. La production du fourgon et de ses dérivés a en effet débuté en 2014 au sein du site normand, entièrement consacrée à cet utilitaire. Autrement dit, 600 Renault Trafic sortent chaque jour de cette usine, soit un véhicule toutes les 80 secondes.

Bientôt l'électrique

Né en 1980, le Renault Trafic premier du nom était construit à l'usine de Creil en France. Le Trafic deuxième génération a quant à lui quitté l'hexagone pour être assemblé à Barcelone en Espagne et à Luton en Grande-Bretagne. C'est en 2010 que Renault décide de relocaliser la production du Trafic III à Sandouville, pour un début de production en 2014. Jusqu'à cette date, depuis 1964 et durant 50 ans, le site de Sandouville produisait l'essentiel des véhicules haut de gamme de la marque.

Au total depuis sa naissance, le Renault Trafic s'est vendu à quelque 2,5 millions d'exemplaires dans plus de 50 pays à travers le monde. Et l'histoire continue : le Trafic E-Tech, version 100 % électrique du fourgon, sera très prochainement mis en production sur les chaînes de Sandouville.

LE MG EHS

Restylé, il essaie de vous plaire

Depuis que MG a fait sensation avec sa fameuse MG4 affichée beaucoup moins cher que les autres compactes électriques tout en offrant des prestations loin d'être indignes, on avait un peu oublié l'EHS. Le SUV familial hybride rechargeable du constructeur anglais racheté par SAIC, présent sur notre marché depuis déjà plus de deux ans, affichait un design on ne peut plus anonyme malgré sa présentation intérieure correcte et son rapport prix-prestations serré. Le voilà qui passe par la case restylage afin d'améliorer ce qui constituait probablement l'un des plus gros freins à l'achat de ce modèle : son manque de personnalité (même dans une catégorie où l'achat n'a sans doute rien à voir avec un acte passionnel). Les modifications à l'avant sont les plus visibles.

Voilà pourquoi l'engin s'équipe d'une calandre béante façon Mercedes-AMG en plus d'optiques différentes (100% LED) et de boucliers profondément remaniés. L'EHS évolue moins à l'intérieur où la planche de bord conserve son design et son ergonomie. En revanche, celle de l'interface numérique de l'écran tactile central progresse, avec au passage un processeur plus puissant en plus d'une architecture logicielle repensée. Pas du luxe quand on se souvient de la lenteur du précédent système...

Sous le capot, on retrouve le bloc essence 1,5 litre de 162 chevaux fonctionnant de concert avec un moteur électrique de 122 chevaux (pour atteindre 258 chevaux et 370 Nm au cumul). D'une capacité de 16,6 kWh, les batteries permettent de parcourir officiellement 52 kilomètres. Reste maintenant à connaître le prix français, qui ne sera hélas connu que le 3 juillet prochain. Même si les ventes des véhicules hybrides rechargeables ont tendance à baisser sur notre marché, l'EHS pourrait continuer de convaincre si son addition reste aux environs des 35 000€ (il coûte actuellement 35 490€ en finition Comfort). Surtout avec cette nouvelle face avant ?

Le déficit commercial se creuse en avril à 74,6 milliards de dollars

Le déficit commercial des États-Unis s'est fortement creusé au mois d'avril, sous l'effet combiné d'une hausse des importations, notamment dans le secteur automobile et celui des matières premières, et d'une baisse des exportations, selon les données publiées mercredi par le département du Commerce. Le déficit des biens et services avec le reste du monde a atteint 74,6 milliards de dollars, en hausse de 23% par rapport au mois précédent, néanmoins en deçà des attentes des analystes, qui tablaient sur un déficit de 75,3 milliards de dollars, selon le consensus publié par briefing.com.



BILAN DE L'ANP

Saisie de 4 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 46 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 400.000 comprimés psychotropes saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 31 mai au 6 juin, indique un bilan opérationnel publié ce mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 1 kilogramme de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 417005 comprimés psychotropes », note la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire « ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations ».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP « ont arrêté 312 individus et saisi 32 véhicules, 341 groupes électrogènes, 215 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 136 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », ajoute le bilan. Selon la même source, « 26 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 19 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 125 tonnes, en sus de 109 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». De même, les Garde-frontières « ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 72716 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar ».

R.N.

AVEC SON ÉLECTION AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie confirme son retour en force au sein des fora internationaux

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a affirmé que l'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies confirmait son "retour en force" au sein des fora internationaux grâce à la politique clairvoyante adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. "Il n'échappe, désormais, à personne que l'Algérie a marqué son grand retour sur la scène internationale grâce à la politique clairvoyante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a écrit le président de la chambre

basse du parlement. "L'élection de l'Algérie en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, ayant fait l'objet d'un consensus de la communauté internationale, confirme sa place et la considération dont jouit le président de la République", a-t-il ajouté.

"Les Algériens sont en droit de s'enorgueillir de cette réalisation et de cette victoire accomplie par la diplomatie algérienne au sein de l'Algérie nouvelle", a conclu le président de l'APN.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La Banque mondiale abaisse ses prévisions de croissance en 2023, à 3,2%

La baisse des prix des matières premières, l'accès limité aux emprunts extérieurs, l'inflation élevée et les politiques monétaires restrictives devraient peser sur la croissance dans la plupart des pays de la région. La Banque mondiale a annoncé, mardi 6 juin, la révision à la baisse de ses prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne pour 2023, à 3,2 %, contre une précédente prévision de 3,6 % datant de janvier dernier.

Dans son rapport sur « Les perspectives économiques mondiales », l'institution a précisé que plus de la moitié de la baisse de ses prévisions pour la région est imputable à un ralentissement brutal de la croissance en Afrique du Sud. La croissance du pays le plus industrialisé du continent devrait en effet se limiter à 0,3% cette année contre une précédente prévision de 1,1% annoncée janvier dernier, en raison notamment des coupures programmées d'électricité qui pèseront lourdement sur l'activité économique et

contribueront à la persistance d'une inflation élevée.

Les autres pays producteurs d'hydrocarbures, de métaux et de matières premières agricoles de la région devraient également voir la croissance de leurs économies ralentir en 2023, en raison du recul prévu des prix de ces produits de base au niveau mondial. Au Nigeria, la croissance devrait s'établir à 2,8 % en 2023 contre une précédente prévision de 2,9 %.

En Angola, la croissance devrait atteindre 2,6 %, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'estimation datant de janvier. La baisse des prix et la chute de la production du pétrole réduiront les exportations et les recettes fiscales de ce pays.

Pour 2024, la Banque mondiale maintient ses prévisions de croissance pour l'Afrique subsaharienne inchangées, à 3,9%.

R I

4E SESSION MINISTÉRIELLE CONJOINTE ALGÉRO-VÉNÉZUÉLIENNE

Le ministre de l'Agriculture dès ce jeudi à Caracas

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni effectuera, à partir de ce jeudi et vendredi une visite de travail de deux jours en République bolivarienne du Venezuela.

A l'occasion, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural « coprésidera conjointement avec son homologue du Venezuela les travaux de la quatrième session ministérielle conjointe algéro-vénézuélienne pour la coopération économique, commerciale, scientifique, technique et culturelle » un communiqué du ministère de l'Agriculture publié sur sa page Facebook.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Les guerres économiques à venir : Faut-il se préparer ? Ou attendre et voir ? Une question de Coûts-Avantages

Les analystes économiques et autres « grands spécialistes » de la géopolitique n'ont jamais été aussi dépassés qu'en ce moment. En effet, la conjonction entre plusieurs crises a fait perdre à ces analystes leurs repères habituels considérant le monde et les phénomènes qui le caractérisent comme linéaires.

Depuis la crise du COVID19, le monde a changé, non pas par rapport à la lutte contre la pandémie au plan sanitaire ou médicale, mais dans la manière dont les Etats se sont comportés face à elle. Une nouvelle violence est née avec cette crise. Aussi, cette crise a réveillé de vieux démons autour de deux notions : la sécurité et la souveraineté. Ainsi, la souveraineté alimentaire et hydrique, la sécurité énergétique et numérique sont devenues les préoccupations majeures des Etats. Les analystes se perdent dans leurs conjectures et spéculent sur les sorties de crise.

Ce qui est important aujourd'hui, c'est la préparation de deux « Guerres » simultanément : la Guerre de l'Eau, la Guerre de l'Energie dont la racine est la même, le dérèglement climatique.

Sur la première, face au réchauffement climatique, il est urgent d'assurer un partage équitable et durable de l'Eau. Une véritable guerre, dont les principaux fronts sont la préservation de l'eau potable pour la consommation humaine et l'approvisionnement hy-

drique à l'agriculture. Ainsi, notre sécurité élémentaire dépend fortement du modèle agricole à concevoir et à mettre en place. Pour beaucoup de pays d'Afrique et d'Asie et même d'Europe, l'Eau est aussi la source principale pour la production de l'énergie. Les premières guerres sont déjà annoncées entre l'Egypte et le Soudan et l'Ethiopie ; elle est aussi au niveau des grands lacs en Afrique. Elle est déjà effective au Moyen Orient entre Israël et les pays voisins où la situation est extrêmement grave pour les palestiniens. L'Euphrate et le Tigre sont aussi au centre d'enjeux stratégiques et géopolitiques énormes entre la Turquie, l'Irak et la Syrie. Les modèles agricoles doivent évoluer grâce à la technologie pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques.

Sur la seconde, et pour les mêmes raisons que la première, le réchauffement climatique, mais en plus il y a les questions géopolitiques autour de la guerre en Ukraine. La situation préoccupe tout particulièrement les producteurs des énergies fossiles qui sont la cible des grands consommateurs. Sur le fond de commerce écologique, les puissants imposent des règles et à partir de 2025 des sanctions sur le commerce du carbone en introduisant, au niveau mondial, la taxe carbone. Ce sont donc principalement les pays exportateurs de pétrole et gaz qui seront les principales cibles. Loin de nous l'idée de considérer le dérèglement climatique comme sans effets sur notre vie présente et à venir. Mais il ne faut pas non plus que les plus grands qui polluent depuis deux siècles viennent dicter, aujourd'hui, la manière

de lutter contre le dérèglement climatique aux autres qui sont encore au début de leur développement. S'il y a une taxe carbone, il faut qu'elle soit calculée sur une plus longue période soit au moins sur les 80 dernières années (depuis 1945 au moins). Les effets sur la couche d'ozone ne sont pas le résultat des émissions récentes de gaz mais le cumul de plusieurs siècles d'activités de l'homme et surtout depuis la révolution industrielle.

Les dernières crises, COVID19 et Ukraine, ne laisseront pas l'Occident inactif pour demeurer en situation de dépendance vis-à-vis des pays non occidentaux en matière de sécurité énergétique. Ils mettront les moyens nécessaires (financiers et technologiques) pour s'affranchir de cette dépendance à moyen terme. Les énergies alternatives aux hydrocarbures sont aujourd'hui connues (solaire, éolienne, biomasse, nucléaire...), il suffit de les développer pour les rendre économiquement efficaces. De notre côté, nous devons aussi nous préparer pour trouver des alternatives pour valoriser nos ressources naturelles, principalement, les hydrocarbures. Méfions-nous de la nouvelle idéologie, l'écologisme, qui n'est rien d'autre qu'un nouveau instrument de domination des plus puissants sur les plus faibles pour leur faire supporter la facture de la transition écologique, alors qu'ils sont les premiers responsables de la dégradation de l'environnement et du dérèglement climatique.